

Société de la Place des Arts de Montréal

Rapport annuel 2011-2012



Mission

La Place des Arts occupe une place primordiale sur la scène québécoise et montréalaise. Elle est non seulement aux premières loges du développement des arts de la scène d'ici et de l'ouverture du Québec à la réalité artistique mondiale, mais elle en est aussi l'un des principaux acteurs. Depuis plus de quatre décennies, son parcours est éloquent, riche en événements et en découvertes.

Organisme public au service de tous les Québécois, la Société est vouée à la diffusion des arts de la scène. Elle programme et gère cinq salles de spectacle à Montréal ainsi que l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, à Joliette. Elle établit la programmation artistique de la Maison symphonique de Montréal pour les organismes autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Lieu de résidence d'organismes artistiques majeurs, la Place des Arts favorise l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et fait la promotion de la vie artistique et culturelle du Québec.

Pour la réalisation de sa mission, la Société accueille, produit ou coproduit des œuvres artistiques du Québec et de l'étranger, organise des activités visant la sensibilisation et l'accroissement du public, offre des services particuliers et des équipements techniques spécialisés aux organismes artistiques et aux producteurs et, enfin, conclut des ententes de diffusion avec divers partenaires.

Grâce à une présence active dans le milieu artistique et en faisant preuve d'une grande sensibilité à l'égard des besoins et attentes du public et des producteurs de spectacles, la Place des Arts constitue un véritable carrefour de la vie culturelle montréalaise et québécoise.



Message du président	02
Conseil d'administration	03
Activités du conseil d'administration	04
Comités du conseil d'administration et direction de la Place des Arts	05
Bilan des activités	06
Statistiques	10
Calendrier des activités en salle	12
Programmes et services	20
Suivi des exigences législatives et gouvernementales	24
Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs	26
Développement durable	32
Résultats financiers	35
États financiers	36
Compagnies résidentes, producteurs, commanditaires et annonceurs	48



Place des Arts
Québec

Société de la Place des Arts de Montréal
Montréal, le 20 décembre 2012

Monsieur Maka Kotto
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi régissant la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2012.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jean Laurin



Place des Arts : un quadrilatère en effervescence

L'exercice 2011-2012 aura été pour la Place des Arts l'amorce réussie d'un repositionnement stratégique. Le mérite en revient à nos employés à qui je destine les félicitations du conseil d'administration.

Ce redéploiement de nos activités a été entraîné par le déplacement vers la Maison symphonique de 120 concerts de musique classique, dont les quelque 80 représentations de l'Orchestre symphonique de Montréal. Dès cette première année de transition, la Place des Arts est parvenue à attirer dans ses salles un nouveau public nombreux correspondant à la moitié de l'achalandage auparavant généré par l'OSM.

Cette performance s'est conjuguée à celle de l'OSM, qui a émis davantage de billets dans sa nouvelle demeure, et à celle du Musée d'art contemporain de Montréal, dont les entrées ont augmenté notamment en raison de la deuxième édition de la Triennale québécoise mettant en vedette des artistes en arts visuels du Québec. En conséquence le quadrilatère de la Place des Arts affiche une hausse de fréquentation avec une affluence de plus de 1 300 000 personnes dans les salles et au Musée, sans compter la participation toujours grandissante aux activités gratuites des festivals sur l'esplanade.

Par les éléments de programmation distinctifs et variés qu'on y présente, le quadrilatère de la Place des Arts témoigne d'une belle effervescence et de son potentiel attractif au cœur du Quartier des spectacles de Montréal. Cette croissance de l'achalandage se distingue d'autant plus que l'Observatoire de la culture et des communications a noté une baisse de fréquentation des salles de spectacles dans l'ensemble du Québec lors de son dernier bilan annuel.

Au plan financier, un léger déficit d'exploitation reflétant cette phase de transition a été enregistré, sans pour autant compromettre la bonne santé financière de la Place des Arts. La transition est donc bien engagée, mais elle demeure un défi pour notre entreprise culturelle publique.

Nouveau président-directeur général

Nos résultats démontrent que la Place des Arts s'était préparée à cette transformation de son environnement d'affaires. Elle a élaboré une programmation riche et audacieuse et s'est doté d'un plan visant à dynamiser ses partenariats. Ce travail de renouvellement de ses stratégies s'est poursuivi au cours de l'année alors que la Place des Arts a accueilli un nouveau président-directeur général. Monsieur Marc Blondeau est venu succéder à madame Marie Lavigne qui avait tenu la barre pendant 10 ans. Fervent des arts et gestionnaire réputé issu du milieu de l'édition et des médias, monsieur Blondeau prend la tête d'une équipe solide. Nous sommes très heureux qu'il se soit joint à nous avec un bagage bien adapté au défi que constitue le développement de nouvelles clientèles.

Vision stratégique

Au cours de l'année, le conseil d'administration a d'ailleurs adopté le prochain plan stratégique de la Société pour les années 2012 à 2015. Mentionnons que la planification triennale précédente, 2008-2011, a été prolongée d'un an après discussion avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette extension visait simplement à faire coïncider le nouveau plan stratégique de la Place des Arts avec celui du ministère.

La Place des Arts envisage l'avenir avec confiance. Elle avance aux côtés de ses partenaires privilégiés que sont les trois compagnies résidentes; elle forme une alliance ambitieuse avec les membres du partenariat du Quartier des spectacles; elle noue d'innombrables relations à travers le Québec, le Canada, l'Amérique du Nord et le monde qui lui permettent d'inscrire Montréal sur le circuit des grandes tournées internationales ou parmi les escales des sensations de l'heure. Et au quotidien, elle met en œuvre des partenariats toujours plus nombreux avec des producteurs de tous les horizons et notamment les organisateurs de ces festivals qui contribuent à la personnalité de Montréal.

Au cours de l'exercice, un nouveau gouvernement a pris place à Québec. Nous nous réjouissons qu'il ait eu tôt fait d'affirmer à son tour l'importance de l'axe des arts et de la culture comme vecteur de développement économique et social de Montréal et du Québec. Cette persistance par-delà les appartenances traduit cette détermination rassembleuse en faveur de l'émergence de Montréal comme métropole culturelle d'envergure internationale.

Je remercie les membres du conseil d'administration. Ils contribuent de façon notable à la saine gestion de la Place des Arts par l'étendue de leur expertise, leur engagement et leur apport à la réflexion sur nos enjeux stratégiques. Merci également à la Fondation de la Place des Arts, une jeune fondation au dynamisme exemplaire dont l'appui est déjà précieux. Merci également à la direction de la Place des Arts et à tous ses employés qui permettent des rendez-vous d'émotion entre le public et les artistes.

Conseil d'administration

Président

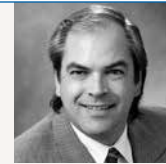
Nomination :
Membre : 1^{er} février 2006.
Président : 29 avril 2009.
Fin du mandat :
25 avril 2017 - 3^e mandat



Jean Laurin est président et chef de la direction d'Investissements Devencore inc. dont le siège social est situé à Montréal. Fort engagé dans sa communauté, il est membre du conseil d'administration de Montréal International, membre de la Fondation de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain, membre du comité exécutif et du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, membre du comité exécutif de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal et membre de la Fondation de la Place des Arts. Il est aussi membre du Cercle des présidents du Québec et de la World Presidents' Organization.

Vice-président

Nomination :
12 juin 2002.
Fin du mandat :
25 avril 2016 - 3^e mandat



Michel Tourangeau est avocat et associé du cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon où il pratique le droit commercial, corporatif et immobilier. Il est administrateur de sociétés certifié (ASC). Très engagé dans la communauté des affaires, il est membre du comité exécutif et gouverneur de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, président de la Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont et vice-président du Conseil des représentants Desjardins - Région Est de Montréal. Il est administrateur à l'Ordre professionnel de la physiothérapie et Président du Comité Gouvernance. Il est également vice-président de la Fondation de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine et membre fondateur du Réseau des gens d'affaires de l'Est de Montréal.

Membres

Nomination :
1^{er} février 2012.
Fin du mandat :
28 février 2016
1^{er} mandat



Marc Blondeau est président-directeur général de la Société de la Place des Arts de Montréal. Figure bien connue du domaine des médias et des communications québécois et canadien, il a occupé plusieurs postes de direction au sein des organisations Télémedia Communications, Groupe TVA et Rogers Media. Il a aussi été impliqué pendant plusieurs années auprès de l'École nationale de théâtre du Canada dont il fut président du conseil d'administration.

Nomination :
25 avril 2012
Fin du mandat :
25 avril 2016
1^{er} mandat



Annie Derome est directrice principale, Internet et médias interactifs au Cirque du Soleil. Depuis son arrivée au Cirque en l'an 2000, elle a participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Actuaire de formation, elle a travaillé au sein d'entreprises telles que Vidéotron Communications, RBC Dominion Securities et Aon Consulting où elle a acquis une solide expérience en développement des affaires dans un contexte international. Elle est membre du conseil d'administration de la Société de développement Angus. Elle est coprésidente du comité Option culture, virage numérique piloté par la SODEC, visant le développement à l'ère du numérique de différents domaines culturels québécois.

Nomination :
8 novembre 2006.
Fin du mandat :
14 avril 2014
2^e mandat



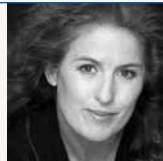
Denis Piché est vice-président et gestionnaire de portefeuille associé chez RBC Dominion valeurs mobilières. Il est Fellow de l'Institut canadien des valeurs mobilières et administrateur de sociétés certifié. Il a siégé, à divers titres, à de nombreux conseils d'administration dont ceux de la Fondation des maladies du cœur région des Moulins, de la Fédération des clubs des initiés du Québec et de la Cité de la Santé de Laval. Il est membre du conseil d'administration de Laval Technopole et vice-président de la Fondation de la Place des Arts.

Nomination :
8 novembre 2006.
Fin du mandat :
21 octobre 2013
2^e mandat



Frédérique Cardinal est vice-présidente de l'organisme Opération Enfant Soleil. Précédemment, elle a été directrice principale, Partenariats corporatifs, chez TELUS et directrice du développement financier de Leucan. Pendant 20 ans, elle a œuvré au sein des équipes de communications, de marketing et des relations communautaires du Club de hockey Canadien. Son rôle fut déterminant dans la mise sur pied et le développement de la Fondation des Canadiens pour l'enfance.

Nomination :
1^{er} février 2006
Fin du mandat :
14 avril 2014
2^e mandat



Margie Gillis est une danseuse et chorégraphe reconnue mondiale. Directrice artistique de la Fondation de danse Margie Gillis, elle a créé de nombreuses œuvres chorégraphiques et présenté des spectacles en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique. Elle s'est mérité le titre honorifique d'ambassadrice culturelle pour le Canada et le Québec. Pour ses réalisations exceptionnelles comme interprète et chorégraphe, elle a été décorée de l'Ordre du Canada puis a été faite Chevalière de l'Ordre national du Québec en plus d'avoir reçu de nombreux prix et bourses.

Nomination :
8 novembre 2006.
Fin du mandat :
14 avril 2014
2^e mandat



Rachel H. Renaud est directrice principale de la Fondation Roasters. Elle consacre une partie importante de ses activités à sensibiliser les individus, les gens d'affaires, les fondations et les gouvernements à l'importance de la philanthropie et à ses répercussions sur la communauté. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary, de la Fondation Toujours ensemble, de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine et du Centre d'innovation en formation infirmière de l'Université de Montréal. Elle est aussi membre de plusieurs associations du domaine philanthropique.

Nomination :
8 novembre 2006.
Fin du mandat :
21 octobre 2013
2^e mandat



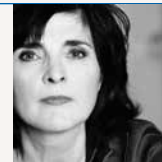
Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes.

Nomination :
16 septembre 2009.
Fin du mandat :
16 septembre 2013
1^{er} mandat



Danielle Laramée est associée, responsable de la pratique Capital Humain au cabinet Ernst & Young. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre du conseil d'administration du Conseil canadien des normes. Elle est engagée dans de nombreux organismes de bienfaisance. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAM. Madame Laramée est administratrice de sociétés certifiée.

Nomination :
12 juin 2002.
Fin du mandat :
25 avril 2016
3^e mandat



Louise Sicuro, C.M. est présidente-directrice générale de Culture pour tous, un organisme à but non lucratif voué à faire reconnaître les arts et la culture comme dimensions essentielles du développement individuel et collectif en favorisant la participation des citoyens à la vie culturelle. Elle est la fondatrice et l'âme dirigeante des Journées de la culture depuis leur fondation en 1997. Elle œuvre à titre de vice-présidente de l'Université du Québec à Montréal et de membre des conseils d'administration de Culture Montréal et de la Fondation de la Place des Arts. Madame Sicuro est administratrice de sociétés certifiée (ASC). En novembre 2011, elle a été nommée membre de l'Ordre du Canada.

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec. La Société est assujettie à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*. Conformément à l'article 19 de cette Loi, le conseil d'administration a formé le comité des ressources humaines, le comité de vérification et des finances et le comité de gouvernance et d'éthique.

Le conseil a constitué d'autres comités pour l'étude de questions particulières pour faciliter le bon fonctionnement de la Société, soit le comité exécutif, le comité de suivi des grands travaux et le comité de planification et développement stratégique.

Le conseil est composé de 11 administrateurs. Cette année, le mandat de Monsieur Jean Laurin, président du conseil, a été renouvelé pour 5 ans. Les mandats de Monsieur Michel Tourangeau et Madame Louise Sicuro ont été renouvelés pour 4 ans. Le 25 avril 2012, une nouvelle administratrice s'est jointe au conseil, Madame Annie Derome, pour un mandat de 4 ans. Enfin, après 11 ans à la barre de la Société, la présidente-directrice générale, Madame Marie Lavigne, a quitté ses fonctions le 29 février 2012 pour un départ à la retraite. Son successeur, Monsieur Marc Blondeau, est entré en fonction le 1^{er} mars 2012 pour un mandat de 5 ans.

Renseignements sur le fonctionnement du conseil et de ses comités

Au cours de l'exercice 2011-2012, le conseil d'administration a tenu dix réunions dont quatre par conférence téléphonique. La présence des membres est assidue à toutes les réunions et ce, bien au-delà du quorum.

Dans une perspective d'amélioration continue, les administrateurs et les administratrices ont procédé au début de l'année financière à l'évaluation des modes de fonctionnement du conseil, des comités auxquels ils participent et à leur autoévaluation. L'objectif de cet exercice est de mesurer la satisfaction des administrateurs et administratrices quant aux rôles et responsabilités qui leur incombent. Pour une quatrième année consécutive, le taux de satisfaction des membres est élevé. L'évaluation des membres du conseil a démontré un progrès constant dans tous les aspects qui ont été évalués et pour la majorité des comités. Les membres ont souligné leur appréciation de la qualité de l'information et la transparence de la direction. Par ailleurs, au chapitre de la formation, le certificat en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés est toujours disponible pour les membres qui en font la demande. Une nouvelle administratrice a complété avec succès le certificat universitaire et obtenu son diplôme du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval. Ce qui porte à cinq le nombre d'administrateurs du conseil ayant obtenu le titre d'administrateur de sociétés certifié (ASC).

Par ailleurs, le 30 novembre 2011, le gouvernement a confirmé par décret le statut d'indépendance de tous les membres du conseil en vertu de la Loi sur la Gouvernance, à l'exception du président-directeur général. Ce qui a facilité l'exercice de révision de la composition et des mandats des comités statutaires et des autres comités. En février 2012, le conseil a décidé de remanier la composition de tous ses comités en permettant à plus de la moitié des administrateurs de siéger à un nouveau comité, et ce afin que tout un chacun puissent faire profiter le conseil de son expertise et de son expérience dans les divers dossiers de la Société.

Enfin, le conseil a décidé de fusionner le comité de suivi des grands travaux au comité exécutif en raison de la complémentarité des mandats de ces comités.

Le comité des ressources humaines s'assure de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines. Cette année, suite à l'annonce du départ à la retraite de Madame Lavigne, le conseil a constitué un comité de sélection du président-directeur général formé de deux membres du comité des ressources humaines, d'une administratrice de la Société, qui est leader en capital humain dans une grande entreprise, et une membre externe. Ce comité s'est réuni à huit reprises. Le comité a été mandaté afin d'élaborer le profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général à pourvoir. Suite à l'adoption du profil par le conseil, le comité a sélectionné une firme de recrutement professionnel dans le but de présélectionner des candidats. Au terme du processus, le conseil a entériné la proposition du comité et recommandé à la ministre de nommer Monsieur Marc Blondeau à titre de président-directeur général. La nomination de Monsieur Blondeau a été confirmée par décret ministériel, le 1^{er} février 2012 pour une entrée en poste le 1^{er} mars 2012.

Les membres du comité des ressources humaines sont les mêmes que ceux du comité exécutif qui, lui, a tenu six réunions et exercé les pouvoirs de gestion administrative du conseil entre les séances. Suite à la fusion du comité de suivi des grands travaux au comité exécutif, il a le mandat d'analyser les rapports concernant le suivi des travaux, le respect des échéanciers et le contrôle des coûts.

Le comité de vérification et des finances a tenu trois réunions. Son mandat consiste à examiner les états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour recommandation et approbation au conseil et à s'assurer que soit mis en place un processus de gestion des risques et de suivi des politiques d'encadrement. Le comité a assuré le suivi de la gestion des risques et des contrôles découlant du dernier plan triennal stratégique. Le bilan du dernier exercice triennal a été produit. Suite à l'adoption du nouveau plan triennal stratégique et du plan d'activités 2012-2013, de nouveaux risques d'affaires ont été identifiés par la

direction. Le comité sera saisi du dossier au cours de l'année 2012-2013. Le dossier sera présenté au conseil d'administration une fois l'exercice terminé.

Le comité de gouvernance a tenu une réunion pour procéder à la révision de paramètres de diverses politiques administratives de la Société.

Le comité de planification et de développement stratégique a tenu trois réunions. Les membres ont contribué activement à l'élaboration du plan triennal stratégique et du plan d'activités annuel de la Société. La première version du plan visait la période 2011-2014 et a été approuvée par le conseil d'administration en septembre 2011. Conformément aux règles de gouvernance, le plan fut transmis à la Ministre pour approbation. Dans l'intervalle, le Plan stratégique du ministère de la Culture et des Communications a été adopté à l'Assemblée nationale en décembre dernier et couvre la période 2011-2015. Conséquemment, la direction a proposé des modifications au plan de la Société notamment pour le faire porter sur la période 2012-2015 compte tenu de l'avancement de l'exercice financier en cours. Le plan stratégique 2012-2015 ainsi que le plan annuel d'activités ont été adoptés par le conseil en septembre dernier.

Le président du conseil de la Société est membre d'office de tous les comités. Les membres du conseil, outre les séances du conseil, participent aux travaux d'un ou deux comités de façon soutenue. Au total, incluant les réunions du conseil et des divers comités, les membres ont siégé à 31 reprises au cours de la dernière année. Ils ne reçoivent aucune rémunération et agissent tous bénévolement. Le président-directeur général participe à toutes les réunions du conseil et de ses comités. Sa rémunération est établie par décret.

Enfin, quatre membres du conseil de la Place des Arts siègent au conseil de la Fondation de la Place des Arts.

Comités du conseil d'administration et direction de la Place des Arts

Comité de gouvernance et d'éthique

Michel Tourangeau, président
Sylvie Chagnon
Rachel Renaud
 (depuis le 6 février 2012)
Frédérique Cardinal
 (jusqu'au 6 février 2012)

Comité de vérification

Denis Piché, président
Danielle Laramée
Louise Sicuro
 (depuis le 6 février 2012)
Sylvie Chagnon
 (jusqu'au 6 février 2012)
Michel Tourangeau, membre ad hoc
 (jusqu'au 6 février 2012)

Comité exécutif

(incluant le Comité d'aménagement et de suivi des grands travaux)
Jean Laurin, président
Michel Tourangeau, vice-président
Frédérique Cardinal
 (depuis le 6 février 2012)
Marc Blondeau
 (depuis le 1^{er} mars 2012)
Rachel H. Renaud
 (jusqu'au 6 février 2012)
Marie Lavigne
 (jusqu'au 29 février 2012)

Comité des ressources humaines

Jean Laurin, président
Michel Tourangeau
Frédérique Cardinal
 (depuis le 6 février 2012)
Rachel H. Renaud
 (jusqu'au 6 février 2012)

Comité de planification et développement stratégique

Louise Sicuro, présidente
Margaret Gillis
Marc Blondeau
 (depuis le 1^{er} mars 2012)
Annie Derome
 (depuis le 18 juin 2012)
Marie Lavigne
 (jusqu'au 29 février 2012)

Relevé des présences

Membres	Conseil d'administration 10 réunions	Comité de gouvernance et d'éthique 1 réunion	Comité de vérification 3 réunions	Comité des ressources humaines/ sélection 8 réunions	Comité exécutif (incluant le comité de suivi des grands travaux) 6 réunions	Comité de planification et développement stratégique 3 réunions
Marc Blondeau*	4	1	2		3	1
Frédérique Cardinal	9	1 (jusqu'au 06.02.2012)			6	
Sylvie Chagnon	8	1	1 (jusqu'au 06.02.2012)			
Annie Derome**	2					membre depuis le 18.06.2012
Margie Gillis	6					3
Danielle Laramée	9		2	8		
Jean Laurin	10	1	2	8	6	1
Marie Lavigne***	6		1		3	2
Denis Piché	9		3			
Rachel H. Renaud	6	1 (jusqu'au 06.02.2012)			3 (jusqu'au 06.02.2012)	
Louise Sicuro	10		1 (depuis le 06.02.2012)			3
Michel Tourangeau	10	1	1 (jusqu'au 06.02.2012)	8	6	

* depuis le 1^{er} mars 2012
 ** depuis le 25 avril 2012
 *** a quitté ses fonctions le 29 février 2012

Direction de la Place des Arts

Marc Blondeau,
 président-directeur général
Michel Gagnon,
 directeur de la programmation
Michel Grégoire,
 directeur des finances
 et de l'administration

Esther Carrier,
 directrice de la billetterie
Monique Lacas,
 directrice des services à la clientèle
Denise Melillo,
 directrice des relations publiques
 et du développement

Geneviève Pichet,
 secrétaire générale et directrice
 des affaires corporatives
Isabelle Marier,
 directrice de la gestion des immeubles
Danielle Saint-Denis,
 directrice du marketing
 et de la promotion culturelle



De gauche à droite : Danielle Saint-Denis, Isabelle Marier, Michel Gagnon, Denise Melillo, Marc Blondeau, Esther Carrier, Michel Grégoire, Geneviève Pichet, Monique Lacas. Photo : © Caroline Bergeron



Une entreprise culturelle publique dynamique

En arrivant à mi-course de l'année, j'ai trouvé une équipe aguerrie, compétente et déjà engagée dans le redéploiement des activités de la Place des Arts qui fait suite à l'installation de l'OSM dans la Maison symphonique et de l'ouverture de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Ensemble, nous avons travaillé dans une optique de développement des clientèles et dans cet esprit d'entreprise culturelle publique. C'est ainsi que nous concevons la Place des Arts comme une organisation ayant de « publique » sa mission particulière d'éducation et d'initiation aux arts et une organisation qui a de « l'entreprise » sa capacité d'entreprendre, de se renouveler, de débusquer des occasions d'affaires et d'adapter ses pratiques pour satisfaire sa clientèle.

En 2011-2012, la Place des Arts, le plus important complexe multidisciplinaire des arts de la scène au Canada, aura atteint la majorité des objectifs prévus à son plan stratégique, honoré les différentes dimensions de sa mission en plus de s'affirmer dans un environnement d'affaires concurrentiel.

Toujours un pilier de la diffusion des arts de la scène

Au cours de l'exercice, la Place des Arts a offert 1 056 représentations de spectacles et événements privés qui ont attiré 890 047 personnes. C'est au-delà des objectifs prévus à notre plan stratégique qui étaient de 950 représentations devant 850 000 personnes.

Ces résultats sont remarquables. Pour en prendre la juste mesure, il importe de préciser que l'an dernier, l'OSM avait attiré à lui seul plus de 140 000 personnes qui ne figurent plus à nos bilans. En cela, la baisse d'achalandage global de quelque 72 000 personnes (7,5 %) par rapport à l'an dernier signifie en réalité que nous avons attiré un nouveau public correspondant à la moitié de celui qui assistait aux prestations de l'OSM à la Salle Wilfrid-Pelletier. La Place des Arts a donc entamé de belle façon cette période de transition qui s'échelonne sur quelques années.

Au surplus, il convient aussi de préciser que ces résultats ont été obtenus alors que les événements exceptionnels du printemps 2012 ont perturbé l'accès au centre-ville pendant plusieurs semaines. En cela, le taux d'assistance, qui est demeuré stable à 73 %, est aussi à signaler.

En plus de programmer les activités de ses cinq salles de spectacles et de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, la Place des Arts assume le tiers de la programmation de la Maison symphonique. Nous y organisons notamment la venue de tous les ensembles de musique classique autres que l'OSM. Nous avons ainsi programmé 48 concerts de musique classique, jazz ou populaire à la Maison symphonique, dont l'Orchestre Métropolitain avec maestro Yannick Nézet-Séguin et le fameux baryton Bryn Terfel dans un concert prestige présenté à guichets fermés. La Place des Arts est aussi propriétaire et gestionnaire de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, situé à Joliette. En 2011-2012, 40 586 spectateurs ont assisté à l'une ou l'autre des 19 représentations du Festival de Lanaudière, une autre année exceptionnelle pour le plus grand festival de musique classique du Canada.

La ventilation des résultats par catégories de spectacles témoigne du caractère multidisciplinaire de la Place des Arts. Les spectacles de variétés regroupant la chanson, la musique populaire, l'humour et les comédies musicales ont été en nette progression. Ils ont représenté plus de 45 % de l'achalandage, une hausse de 7 points par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique principalement par la performance des volets comédie musicale et humour et l'accueil de vedettes internationales en tournée comme Sting, BB King et Chris de Burgh.

Au chapitre des comédies musicales, soulignons le succès de *Bharati, il était une fois l'Inde*. Cette mégaproduction de plus de 60 artistes et acrobates a tenu l'affiche de la Salle Wilfrid-Pelletier pendant une semaine. Quant à *Wicked*, une adaptation de l'histoire des sorcières d'Oz, elle a été acclamée à Montréal comme elle l'avait été sur Broadway.

Les spectacles d'humour ont eux aussi attiré un public croissant, principalement à cause de la présentation à la Salle Wilfrid-Pelletier de tous les galas du Festival juste pour rire.

Parmi les autres faits saillants de l'année, notons un accroissement de 6 % du public de la chanson francophone avec 41 975 spectateurs. En outre, la Place des Arts est demeurée la première destination danse de Montréal avec 162 295 spectateurs, soit 18 % de l'affluence. La danse contemporaine, notamment, a poursuivi sur sa lancée des dernières années. Du côté du théâtre, 94 373 personnes ont assisté aux pièces de répertoire et de création, ce qui représente un gain de près de 1 400 spectateurs. En ce qui a trait à l'opéra, l'Opéra de Montréal a décidé de présenter quatre productions, plutôt que cinq comme l'année précédente. Il en a résulté une baisse d'affluence générale de 21 %. Toutefois, le taux d'occupation moyen par représentation a grimpé substantiellement atteignant 79 %.

Toujours très active dans la diffusion des arts de la scène

Durant cette période d'adaptation à un nouveau contexte d'opérations, des décisions prises par le passé s'avèrent de précieux atouts pour la Place des Arts qui doit développer de nouveaux publics et accroître ses revenus autonomes. En outre, la Place des Arts a pu utiliser à bon escient son fonds de diffusion, créé il y a quelques années. Bien qu'il soit modeste, il nous permet d'investir directement dans l'achat de spectacles, notamment en association avec d'autres diffuseurs canadiens comme le Centre national des Arts d'Ottawa ou le Sony Centre et le Harbourfront Centre à Toronto.



Dans ces situations, la Place des Arts s'associe aux risques financiers des spectacles et en partie aux bénéfices, le cas échéant. La Place des Arts continuera d'agir comme diffuseur. Elle le fait de façon responsable, dans le respect de ses partenaires et avec la volonté d'offrir des spectacles qui contribuent de façon distinctive à l'offre culturelle de Montréal, conformément à sa mission.

En 2011-2012, la Place des Arts a d'ailleurs eu la main heureuse. Son investissement a conduit à des succès aux guichets et à des bénéficiaires qui ont contribué à sa santé financière. Elle a notamment participé à la venue de *Bharati, il était une fois l'Inde*. Ce spectacle a aussi permis d'attirer à la Place des Arts un public issu des communautés culturelles, une clientèle qui représente un fort potentiel de croissance. Elle a aussi orchestré le plus récent spectacle de Charles Aznavour à la Maison symphonique. Elle a obtenu de beaux succès avec le retour des *Canadian Tenors* et la troupe d'Argentine *Tango Passion*, présenté au Théâtre Maisonneuve dans le cadre du festival Montréal en Lumière. La Place des Arts aura aussi fait preuve d'audace en présentant, au Théâtre Jean-Duceppe, *Sur le visage du fils de Dieu*, l'œuvre controversée du dramaturge italien Romeo Castellucci, offerte au public montréalais en partenariat avec le Festival TransAmériques. Avec le même festival, nous avons aussi coprésenté *Cesena*, un spectacle de la chorégraphe belge flamande Anne Teresa De Keersmaecker, qui a été couronnée du Grand prix de la danse de Montréal 2011-2012.

Cet engagement direct de la Place des Arts s'exprime également par un soutien actif à la création et à la découverte, ce qui est la vocation principale de la Cinquième Salle. Au cours de l'exercice, nous avons notamment fait équipe avec Danse-Danse et agi comme coprésentateurs afin d'offrir 10 représentations de *Fragments – Volume 1*, une œuvre originale de Sylvain Émard Danse, étoile de la danse contemporaine. Le même partenariat a permis d'offrir 12 représentations de *Personae*, un spectacle solo du danseur José Navas. La Place des Arts a aussi permis à la compagnie de Québec Pulus Mordicus d'offrir huit représentations de son *Cabaret Gainsbourg*, à Jean Lapointe de remonter sur les planches, à l'auteur-compositeur Justin Hines de rencontrer le public montréalais et au marionnettiste Ronnie Burkett de fasciner les spectateurs.

D'autre part, et toujours dans une optique de soutien à la création, la Place des Arts a offert gratuitement des salles de répétition à des artistes ou troupes artistiques pour un total de 187 jours d'occupation. Ces programmes de résidence d'artiste ont notamment permis au théâtre Il va s'en dire de Dominic Champagne de mettre au point sa création *Tout ça m'assassine*.

Le rôle de la Place des Arts comme diffuseur ou codiffuseur de spectacles vise donc un double objectif : développer les revenus autonomes avec des spectacles courus dans les grandes salles qui nous procurent des ressources pour perpétuer le soutien à la création. C'est une manifestation de cette vision « d'entreprise culturelle publique » : des spectacles populaires qui deviennent un levier de création.

Les compagnies résidentes, partenaires privilégiés

La Place des Arts compte trois compagnies résidentes. Ces partenaires privilégiés participent à la personnalité unique de la Place des Arts et contribuent de façon précieuse à nos activités. Ensemble, DUCEPPE, Les Grands ballets canadiens de Montréal et l'Opéra de Montréal ont offert 231 représentations et attiré 232 949 spectateurs, soit 23 % des spectacles et 28 % de l'affluence.

Chez DUCEPPE, la saison a comporté cinq pièces captivantes et ancrées dans la réalité. Avec *L'Oratorio de Noël*, une création de Michel Tremblay, l'auteur a fait équipe avec le metteur en scène Serge Denoncourt pour émouvoir le public avec cette œuvre sur la fragilité de la mémoire. Mentionnons aussi le succès de la pièce *Dans l'ombre d'Hemingway*, avec Michel Dumont personnifiant avec brio l'auteur traversé par le doute.

De leur côté, les Grands Ballets canadiens de Montréal ont présenté en grande première une création du chorégraphe torontois Peter Quantz, *Rodin/Claudel*, évoquant la passion tumultueuse entre le grand sculpteur et son égérie. La saison a aussi été marquée par l'ovation du Ballet national d'Ukraine venu interpréter *Le Lac des cygnes*.

Quant à l'Opéra de Montréal, il aura offert une saison de quatre productions. Il a fait salle comble avec *Il trovatore* de Verdi. La saison s'est terminée avec une adaptation de *Faust*, mettant en vedette un duo père-fils, Guy et Antoine Bélanger, dans les deux incarnations du Dr Faust, qui pactise avec le diable pour retrouver sa jeunesse.

Des partenariats de plus en plus nombreux

Tout au long de l'année, la Place des Arts a travaillé en partenariat avec des producteurs du Québec, du Canada et de l'étranger, louant ses salles et adaptant son offre de services aux besoins de chaque production. Ces ententes de collaboration à la pièce représentent maintenant la majorité des spectacles présentés à la Place des Arts.



Personae – Danse Danse / José Navas Compagnie Flak. Photo : © Valérie Simmons

Par ces collaborations, la Place des Arts inscrit Montréal sur le circuit des tournées des grandes vedettes internationales, comme Sting, ou des grandes comédies musicales, comme *Wicked*. Ces partenariats incluent aussi les nombreux festivals devenus emblématiques de Montréal.

Au cours de l'année, les Francfolies de Montréal ont présenté six spectacles en salles, dont Claude Dubois et Julien Clerc à la Salle Wilfrid-Pelletier. Le Festival international de jazz de Montréal a présenté 51 spectacles. Parmi ceux-là, soulignons James Taylor et Liza Minelli à la Salle Wilfrid-Pelletier, Joranne et Richard Galliano à la Maison symphonique, et Oliver Jones au Théâtre Maisonneuve. Le Festival Juste pour rire, qui célébrait son 30^e anniversaire, a pour sa part présenté 88 représentations en salles parmi lesquelles 33 galas, dont neuf en anglais, ont été télédiffusés depuis la Salle Wilfrid-Pelletier. Le Festival des films du monde, le Festival TransAmériques, le Festival international du film sur l'art, le Festival international de littérature et le Festival du monde arabe ont aussi présenté des spectacles ou projections en nos murs. Quant au festival Montréal en Lumière, il a pris la décision de revenir sur l'esplanade de la PDA en 2011-2012.

Faust - Opéra de Montréal. Photo : © Yves Renaud



Ce partenariat dynamique entre la Place des Arts et les nombreux festivals de Montréal a d'ailleurs fait bourdonner l'esplanade qui a vu défilé plusieurs millions de festivaliers pendant 75 jours, ce qui est largement au-dessus de l'objectif de 50 jours d'activités. Toute cette activité fait de l'esplanade de la Place des Arts et de la place des Festivals qui s'y est greffée, un parc urbain unique et attrayant qui s'impose comme un lieu signature de Montréal.

Le développement des collaborations avec des producteurs externes est prioritaire pour la Place des Arts. À cette fin, tous les moyens doivent être mis de l'avant pour être un partenaire de choix qui sait répondre aux attentes des producteurs avec une offre de service souple et concurrentielle.

Sensibilisation et développement de publics

La Place des Arts assume une mission particulière d'éducation et d'initiation aux arts. Ce volet de nos activités s'est enrichi avec l'ouverture de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Cette agora relie les six salles du quadrilatère dans un hall multifonctionnel moderne et accueillant. Depuis son inauguration en février 2011, ce grand espace culturel a été le lieu d'une animation quasi continue. Mentionnons que cet espace abrite aussi ARTV, qui y a installé l'ARTVstudio, théâtre quasi quotidien d'émissions et de performances variées. Nous sommes très heureux d'avoir accueilli ce partenaire créatif et bouillonnant qui participe à l'effervescence de notre espace culturel.

En 2011-2012, la Place des Arts a élaboré une programmation spécifique à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, ce qui a conduit à 339 jours d'occupation! Nous avons ainsi créé le *Bal du dimanche*. Huit soirées éclatées favorisant la découverte de jeunes groupes de musique du monde. Nous avons appelé *Amuse-gueule* de courtes performances d'artistes émergents présentées avant les spectacles, certains soirs de grande affluence. En collaboration avec les compagnies résidentes, nous avons organisé des causeries sur le théâtre, *Les Midis DUCEPPE 101*, et une activité de familiarisation à l'opéra, *Quiz opéra*.

Nous avons aussi été très heureux de nous associer à l'OSM dans la première édition de la *Virée classique*. Ce mini-festival d'initiation à la musique classique comportait de courts récitals et concerts en salle à prix alléchants et des animations gratuites lors desquelles les

enfants ont notamment pu manier des instruments et faire grincer des violons. Cette première édition s'est révélée un succès, avec plus de 16 000 billets vendus pour cette journée unique.

L'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a aussi accueilli une partie des activités inscrites à l'ordre du jour de la 4^e édition de la série PdA Junior qui est en voie de devenir une petite tradition de nos activités d'initiation des jeunes aux arts. Les 23 spectacles présentés cette année, tels *Pierre et le Loup* et *Alice au pays des merveilles*, ont presque tous affiché complet avec un taux d'assistance de 95 %. Nous avons aussi présenté une nouvelle édition des concerts du midi *Mélodines* et des rencontres du *Studio littéraire* mettant en présence des auteurs en ascension et un public à l'affût des nouveaux talents.

L'engagement de la Place des Arts en faveur de l'accessibilité aux arts comprend aussi deux initiatives majeures de promotion de la chanson française réalisées en collaboration avec la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF). Ainsi, les 114 spectacles prévus aux *Week-ends de la chanson Québecor*, ont attiré 8 866 spectateurs et permis à des dizaines de chanteurs de la relève de se produire sur les planches du Studio-Théâtre. Puis, le concours *Ma première Place des Arts* s'est tenu pour une 18^e année consécutive. Le grand prix auteur-compositeur-interprète est allé à Bastien Vaultier.

En 2011-2012, le programme d'accessibilité aux arts de la scène a comporté 500 événements ou spectacles qui ont attiré 35 200 spectateurs. Ce programme unique à la Place des Arts est réalisé grâce à la participation de la Fondation de la Place des Arts et de son réseau de mécènes. Cette année, la Fondation a remis 280 000 dollars à la Place des Arts, ce qui porte à 850 000 dollars sur trois ans sa contribution à nos activités. La Fondation de la Place des Arts est vite devenue un précieux allié de notre organisation. Son principal événement bénéficiaire, la *Grande première des futures étoiles*, rejoint un public toujours grandissant en mettant en scène des artistes émergents.

Des équipements à la hauteur de notre réputation

La Place des Arts évolue dans un environnement concurrentiel. Afin de maintenir Montréal dans le peloton de tête des grandes villes culturelles d'Amérique du Nord, d'attirer des spectacles d'envergure internationale, de participer à l'évolution des arts de la scène et d'offrir à ses artistes et son public les commodités attendues d'un centre de diffusion des arts du XXI^e siècle, elle doit s'assurer que ses équipements et installations sont à la hauteur. Ainsi, plusieurs projets ont été réalisés au cours de l'année pour améliorer nos équipements et entretenir nos infrastructures.

Mentionnons : le renouvellement de projecteurs au Théâtre Maisonneuve et à la Salle Wilfrid-Pelletier, la mise à niveau des consoles

de son du Théâtre Maisonneuve et de la Salle Wilfrid-Pelletier, ainsi que l'installation d'un système wi-fi et d'un réseau de fibre optique à l'intérieur du complexe. Ce dernier développement ouvre la voie à de multiples applications technologiques touchant tout autant à l'organisation des productions qu'à la communication avec le public. En outre, ce système met en place une interface commune à l'ensemble des partenaires du Quartier des spectacles.

Au plan de l'entretien et du maintien d'actifs, la Place des Arts a notamment : complété l'aménagement du grand Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et de ses aires périphériques; terminé la rénovation de son stationnement, l'un des premiers à Montréal à être pourvu de bornes de recharge pour véhicules électriques; et entrepris la rénovation de sa centrale de refroidissement et de chaufferie. Ces derniers travaux ont été entrepris dans la foulée de la construction de la Maison symphonique, son système de ventilation ayant été greffé à celui de la Place des Arts. Les travaux amélioreront le bilan énergétique de la Place des Arts et contribueront à un meilleur confort des usagers.

Une organisation présente dans la communauté

Par sa taille, par sa vocation multidisciplinaire et par sa mission particulière de soutien aux arts, la Place des Arts est une plaque tournante de la vie culturelle dans la métropole. Prenant fait et cause pour la culture, elle est présente auprès des groupes, personnes, entreprises et organismes publics qui font la culture. La Place des Arts est ainsi présente dans des groupes multipartites de promotion des arts; elle est associée à des initiatives de promotion, notamment des projets mis de l'avant par Tourisme Montréal, comme la 3^e édition du festival *Regional Dance America*; elle est un partenaire fondateur du Quartier des spectacles au sein duquel elle participe à plusieurs projets conjoints.

C'est ainsi que la Rentrée culturelle de l'automne 2011 a réuni les partenaires du Quartier des spectacles dans le *Marathon des arts*. À cette occasion, la Place des Arts a fait danser la foule avec un cours de salsa en plein air et s'est alliée à la Tohu pour offrir un pique-nique *Rythme et cirque* fort couru.

Quelques jours plus tard, la Place des Arts a fait équipe avec les compagnies résidentes, les partenaires du Quartier des spectacles et Espace Musique avec une série d'activités populaires dans le cadre de la 15^e édition des Journées de la culture, dont un cours de chant avec la cantatrice Marie-Josée Lord, un atelier de dessin avec les danseurs des Grands ballets canadiens sous le thème de Rodin, et des prestations des *Révélections Radio-Canada 2011-2012* en musique classique.

Au cœur de l'hiver, la Place des Arts et le Quartier des spectacles ont aussi réédité le parcours de luminothérapie, avec l'installation de 25



sphères lumineuses géantes disposées entre la place des Festivals et notre esplanade. La traditionnelle Nuit blanche a aussi été répétée. La Place des Arts a alors notamment collaboré avec la SACEF, l'École nationale de l'humour et le festival Fantasia pour offrir une programmation éclatée qui a fait déferler plus de 6 200 personnes dans ses salles en une seule nuit! Un succès encore plus grand que l'an dernier.

Au printemps, le Quartier des spectacles, la Place des Arts et l'Université du Québec à Montréal se sont alliés dans un projet qui a amené de la magie au centre-ville. C'est tout le quadrilatère qui a été transformé en galerie à ciel ouvert. De puissants projecteurs ont été installés sur le toit de la Place des Arts pour illuminer les façades des édifices environnants dont le pavillon Président-Kennedy et le Centre de design de l'UQAM.

Également, la Place des Arts a prêté l'écran géant de sa marquise rue Sainte-Catherine au parcours numérique *À bout de souffle*. Ce projet aussi technologique que divertissant a ravi les passants qui pouvaient interagir par le biais de leur téléphone portable avec une vidéo projetée sur plusieurs écrans extérieurs du Quartier des spectacles.

En plus de participer à des projets multipartites, la Place des Arts est aussi en communication étroite avec les décideurs publics de tous les niveaux qui mettent en œuvre des politiques culturelles.

À travers ces échanges, la Place des Arts a notamment entamé un dialogue avec la Ville de Montréal à propos des améliorations d'accès à son quadrilatère, notamment à son stationnement, utilisé par le public, et à ses quais de chargement, utilisés par les équipes techniques. L'accès au quadrilatère demeure en effet une préoccupation, à l'heure où son attraction est forte et où la Place des Arts discute avec ses voisins, dont le Musée d'art contemporain, de différents projets de développement. Il importe de tout mettre en œuvre pour que le cœur battant du Montréal culturel puisse conserver son élan.

En outre, la Place des Arts compte d'innombrables collaborations avec des organismes communautaires actifs en culture; elle nourrit des relations étendues avec le milieu scolaire avec qui elle organise de très nombreuses activités de découverte des arts. Elle est aussi un interlocuteur des artistes eux-mêmes, dont elle supporte le travail, notamment par des programmes d'accueil en résidence.



Maxim Vengerov

La Place des Arts est aussi le lieu de nombreuses premières médiatiques, performances en direct, conférences de presse et autres événements spéciaux qui nourrissent sa notoriété dans la communauté et en font l'un des principaux pivots du Montréal culturel.

Enfin, la Place des Arts est de plus en plus présente sur les réseaux sociaux, ses gazouillis Twitter, sa page Facebook et ses extraits vidéos partagés sur le site Vimeo rejoignant des milliers d'adeptes au nombre sans cesse croissant.

Une organisation performante et en évolution

Au cours de cet exercice, la Place des Arts a poursuivi son travail de révision de ses stratégies afin de s'adapter à son nouvel environnement d'affaires. Le nouveau plan stratégique 2012-2015, adopté par le conseil d'administration, est orienté vers la poursuite réussie de cette transition. Il prévoit ainsi d'augmenter le nombre de partenariats avec des producteurs externes, d'affirmer le rôle de la Place des Arts comme codiffuseur et coproducteur de spectacles, de développer de nouvelles approches promotionnelles, mettant notamment à profit les nouvelles possibilités offertes par les réseaux sociaux et les technologies numériques, et d'accroître les revenus autonomes en misant entre autres sur le développement de nos services. Autant d'avenues reflétant le dynamisme de notre entreprise culturelle publique.



Stéphane Tétraut

Flamenco Hoy

C'est dans cet esprit que la Place des Arts célébrera son 50^e anniversaire en septembre 2013. Nous entendons faire de cette commémoration un moment de célébration pour toute l'industrie culturelle de Montréal avec laquelle la Place des Arts a grandi en osmose et avec qui elle entrevoit l'avenir avec confiance.

L'exercice 2011-2012 aura d'ailleurs contribué à fortifier cette confiance. La Place des Arts clôt cette année avec un léger déficit d'exploitation, bien inférieur à la perte de revenus associée au déplacement de l'OSM. C'est dire que la Place des Arts a assuré une gestion rigoureuse de ses dépenses et accru ses revenus



autonomes. À cet effet, soulignons, par exemple, l'ouverture du Salon urbain. Il permet à la Place des Arts d'offrir un lieu de rencontre élégant et prestigieux, propice à la tenue d'événements privés qui se démarquent. Audacieuse dans sa programmation, dynamique dans ses partenariats, rigoureuse dans sa gestion, la Place des Arts a amorcé cette période de transition sur une bonne note.

Nos résultats sont le fait d'une équipe forte et expérimentée. Nos employés sont passionnés des arts, engagés envers le succès de notre entreprise et fiers de participer à son évolution.

C'est par eux et par leur effort quotidien que des artistes de partout, des grandes vedettes internationales aux nouveaux talents de chez nous, ont pu émouvoir et divertir près de 900 000 personnes. C'est avec eux que nous mettons en œuvre une vision entreprenante et porteuse d'avenir pour la Place des Arts, ses partenaires et son public.

Pour cet engagement et cette confiance, je félicite nos employés et, pour la générosité avec laquelle ils m'ont accueilli, comme nouveau président-directeur général, je les remercie.



Festival de Lanaudière. Photo : © Christina Alonso

Les salles de la Place des Arts et leur utilisation Saison 2011-2012*

	Salle Wilfrid-Pelletier		Maison symphonique		Théâtre Maisonneuve		Théâtre Jean-Duceppe	
	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs
Opéra	20	46 888	1	1 739	1	704		
Comédies musicales	81	141 339			28	26 991	1	259
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	1	2 726	34	38 878	1	1 124		
Musique populaire, chansons, variétés ⁽¹⁾	58	135 610	6	10 496	57	58 754	9	2 116
Jazz et Blues	12	30 882	6	6 605	12	12 587	3	1 941
Danse ⁽²⁾	35	91 434			50	59 760	2	1 075
Théâtre ⁽³⁾					1	935	160	81 496
Conférences					1	814		
Films					19	11 012		
Divers (locations privées)	21	44 394	1	1 471	13	10 937	3	1 110
Total	228	493 273	48	59 189	183	183 618	178	87 997

(1) Inclut l'humour, le cirque et la magie

(2) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique

(3) Inclut les spectacles littéraires et le conte

Activités 2011-2012

	Nombre de représentations / activités
Programmation en salle	1 056
Animation - Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	263
Réceptions et autres activités - Foyers et salons	338
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	19
Total	1 676

Occupation totale Saison 2011-2012

	Montages / démontages Nombre de journées	Répétitions * Nombre de journées	Spectacles ou activités ** Nombre de journées	Occupation totale ** Nombre de journées
Salle Wilfrid-Pelletier	49	19	179	247
Maison symphonique***	1	4	46	51
Théâtre Maisonneuve	38	15	161	214
Théâtre Jean-Duceppe	36	26	150	212
Cinquième Salle	41	56	169	266
Studio-théâtre	0	10	179	189
Total	165	130	884	1179

* Les jours où il y a à la fois un montage et une répétition sont comptabilisés sous la rubrique répétitions.

** Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée.

*** Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay Saison 2011-2012

	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs
Festival international de Lanaudière	19	40 586



Charles Aznavour.
Photo : © Karl Lagarfeld



Gordon Lightfoot.
Photo : © Rubin Fogel Productions



Dionne Warwick.
Photo : © David Vance Photo



Pourquoi pas ? – DUCEPPE.
Photo : © François Brunelle

Studio-Théâtre		Cinquième Salle		Autres salles et foyers		Total des salles			Répartition de l'assistance par catégorie de spectacles
Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	** % assistance	
				3	500	25	49 831	81 %	6 %
		3	581			113	169 170	60 %	19 %
28	2 648	10	2 851	4	2 476	78	50 703	77 %	6 %
138	10 402	46	12 146	4	1 205	318	230 729	79 %	26 %
1	102	13	3 553			47	55 670	82 %	6 %
		54	10 026			141	162 295	86 %	18 %
16	1 045	64	13 089	5	782	246	97 347	68 %	11 %
						1	814	65 %	0 %
		26	3 465			45	14 477	39 %	2 %
		4	1 099			42	59 011	70 %	6 %
183	14 197	220	46 810	16	4 963	1 056	890 047	73 %	100 %

* Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

** Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la jauge retenue par le producteur. Celle-ci peut varier. Ex.: avec ou sans balcon, etc.

Programme d'accessibilité aux arts de la scène Saison 2011-2012

Événement	Programmeur	Lieu	Nombre de représentations ou d'activités	Nombre de spectateurs
MéloDînes	La Société Pro Musica et la Place des Arts	Studio-théâtre Piano nobile	14 2	1 155 261
Studio littéraire	Les Capteurs de mots et la Place des Arts	Studio-théâtre Cinquième Salle	2 5	154 657
Concours <i>Ma première Place des Arts</i>	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Studio-théâtre Cinquième Salle	14 2	1 130 586
Week-ends de la chanson Québecor	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Studio-théâtre	114	8 866
Série Cinquième Salle	La Place des Arts	Cinquième Salle	48	10 426
Journées de la culture	La Place des Arts	Salles et foyers	5	N/D
Animation dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	La Place des Arts	Diverses scènes Salle d'exposition	252 11	N/D N/D
PdA Junior*	La Place des Arts	Salles et Piano nobile	23	5 535
Nuit blanche	La Place des Arts	Salles et Piano nobile	4	6 293
Dîners à la pièce et la Place des Arts	Le centre des auteurs dramatiques	Studio-théâtre	4	137
Total			500	35 200

* Ces chiffres n'incluent pas les spectacles *Casse-Noisette*, *Décembre* et *Le Petit Noël de Québec Issime*

Calendrier des activités en salle



Septembre 2011

Salle Wilfrid-Pelletier

The Lion King

Opéra de Montréal
Les Noces de Figaro

Roger Daltrey (The Who)
Tommy

Il Volo

Maison symphonique

Orchestre de chambre McGill
Soirée Tango : Una noche en Buenos Aires

Théâtre Maisonneuve

Festival international de musiques militaires de Québec
Le Chœur de l'Armée rouge russe et la Troupe Alexandrov

Gala des Prix Gémeaux

The International Tenors

Ministère de la Culture et des Communications
Gala 50^e anniversaire

Danse Danse / Eastman vzw
Babel (Words)

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Match

Cinquième Salle

LOL MTL Comedy Night
2011 ACTRA Awards

Festival international de la littérature (FIL)
Café 1930. Tango et littérature Poésie, sandwiches et autres soirs qui penchent

Studio-théâtre

SACEF

Les Week-ends de la chanson Québecor
Manue Abvien et Carolyne Mailhot
Érik Mongrain
Diane Provencher
La formation Das et Karl et Co.
Ben Sasseville
Élisabeth Marion et Émilie Janvier
Marian Peter
Guy Lapointe
Lyne Cadieux
Stéphane Thouin
Claude Michaud

Festival international de la littérature (FIL)
40 ans : la voix des femmes

Théâtre Galiléo
Pour un oui ou pour un non

Piano nobile

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Concert d'ouverture de saison

PdA Junior

Fiestango, suivi de la remise des Prix Jeunesse des libraires du Québec

Octobre 2011

Salle Wilfrid-Pelletier

Association arménienne de Montréal
Bonjour l'Arménie !

Dream Theater

Chanson internationale
Laurence Jalbert
et le Grand chœur

Together for Chile
(Ensemble pour le Chili)

Casino de Montréal
Le Gala du millionnaire

Jeff Beck

Bharati, il était une fois l'Inde

John Mellencamp

Roger Hodgson, ex-Supertramp

Maison symphonique

Les Violons du Roy
Divine Karina
(Karina Gauvin, soprano)

Pro Musica

Série Émeraude
Pinchas Zukerman
et Angela Cheng
Trio Wanderer

Concert Cardinal Léger
Heure exquise à l'opéra

Orchestre Métropolitain
Grands classiques

(Jan Lisiecki, piano)
Concert prestige :
Nézet-Séguin et Terfel dans une ode à la nature

Orchestre Mariinsky de Saint-Petersbourg
Gergiev, Mariinsky, Tchaïkovski

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse / Eastman vzw
Babel (Words)

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
Rodin / Claudel

Commission scolaire de Montréal
Matinée scolaire
avec Hubert Reeves

Festival du Monde Arabe de Montréal
Manhattan au quart de ton

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Match
Dans l'ombre d'Hemingway

Cinquième Salle

Théâtre Il va sans dire
Tout ça m'assassine

Danse Danse et Saison Cinquième Salle / Sylvain Énard Danse
Fragments - Volume 1

Festival du Monde Arabe de Montréal
Agora D'Averroès

Studio littéraire
Christian Bégin lit
Le Faucon de Malte,
de Dashiell Hammett

Studio-théâtre

SACEF

Les Week-ends de la chanson Québecor
Frédéric Kuku
Martin Thériège
et Marie-Ève Côté
Jade Marcoux
et Pierre-Luc Blais
Franklyne
Productions Belle Lurette
Serge-Raoul Masters
Hommage à Anne Sylvestre
Joey Mallat et Mysk
Julien Gagné et Francis Faubert
Céline Raymond
Rachel Therrien Quintet
Valérie Lahaie
et Geneviève Racette
Gilles Bernier
Alexandre Léveillé
et Catherine Brunet
Zoutenn de Mondélé

Frank Schwenter et Alexandre Grogg
Récital violoncelle et piano

Piano nobile

PdA Junior
Sons et brioches
Pierre et le loup
A la découverte des rythmes du monde au cœur du Québec
Paul Flou, Théâtre sous la main

Les Mélodines
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal



1 - Babel - Danse Danse / EastmanVZW. Photo : © Maarten Vandenaebel
2 - Roger Hodgson. Photo : © Rob Shanahan
3 - Poésie, sandwiches et autres soirs qui penchent - Festival international de la littérature. Photo : © Yves Renaud
4 - Fragments - Volume 1 - Sylvain Énard Danse. Photo : © Robert Etcheverry

Décembre 2011

Salle Wilfrid-Pelletier

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
Casse-Noisette

Dionne Warwick

Maison symphonique

Opéra de Montréal
Le Gala, 16^e édition

Susie Arioli
Christmas Dreaming

Les Violons du Roy / La Chapelle de Québec
Le Messie de G.F. Handel

Société Pro Musica
Série Émeraude
Quatuor St. Lawrence

Théâtre Maisonneuve

Daniel Lemire

Décembre, le Noël de Québec Issime

PdA Junior
Le Petit Noël de Québec Issime

Stuart McLean
The Vinyl Cafe Christmas

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Dans l'ombre d'Hemingway
Pourquoi pas ?

Cinquième Salle

Pupulus Mordicus
Cabaret Gainsbourg

Maryse Letarte
Des pas dans la neige

PdA Junior
Alice au pays des merveilles,
Théâtre Tout à trac

Studio-théâtre

Les Mélodines

Laurence Kayaleh
et Jutta Puchhammer-Sédillot
Isabelle Héroux

Studio littéraire

Renaud Lacelle-Bourdon
et Catherine Vidal Iisent
L'écume des jours, de Boris Vian

Dîners à la pièce

La chanson d'amour de cul,
de Michel Garneau

École de musique Coda
Spectacle de Noël

SACEF

Les Week-ends de la chanson Québécoise
Karim Akouche
Renée Wilkin et Les Particuliers
Viva Nova
Laura Gabrielle
et Carolyne Drolet
Vladimir Sidorov

Piano nobile

Les Mélodines

Duo Krasnyanskaya-Schneider,
piano quatre mains



Novembre 2011

Salle Wilfrid-Pelletier

Le Show du Refuge, 21^e édition

Opéra de Montréal
Rusalka

Ort Montreal Benefit Evening
Kenny Loggins

Maison symphonique

Orchestre de chambre McGill
Cantates profanes de Bach

Orchestre Métropolitain
Tango-phonique

Maxim Landry
Lancement d'album

Pro Musica
Série Émeraude
Quatuor Talich

Théâtre Maisonneuve

Jazz à l'année
Diego El Cigala

Celebrity Lecture Series
An Evening with William Shatner

The Edwards Twins

Festival du Monde Arabe de Montréal
Charabia
Les Trois Magnifiques
Parole de Baâziz!

Centraide
Dance into the Light

André-Philippe Gagnon
André-Philippe Gagnon est
un réseau social

Jubilation Music Gospel Choir
Gospel Célébration 2011

Fondation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
10^e soirée-bénéfice

Danse Danse / Compagnie Marie Chouinard
Le Nombre d'or (Live)

The Canadian Tenors
Concert de Noël

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Dans l'ombre d'Hemingway

Cinquième Salle

Festival du Monde Arabe de Montréal

Agora D'Averroès
Sufi-Yogi
Nuits andalouses
La Tunisie veut...
Minor Empire
Printemps arabe, origines
et perspectives II

Centre des auteurs dramatiques
Soirée Gala

Justin Hines

Coup de coeur francophone
Danse Lhasa Danse

Danse Danse et Saison Cinquième Salle / Shantala Shivalingappa

Gamaka (danse indienne classique)
Namasya (danse indienne contemporaine)

José Navas / Compagnie FLAK
Soirée-bénéfice

PdA Junior
Les Pourquoi
avec Benoit Archambault

Studio-théâtre

Festival du Monde Arabe de Montréal

After Bela
La révolution arabe n'aura pas lieu
Saometis
Printemps arabe, origines
et perspectives
Mare Nostrum Flamenco
SARV Ensemble

SACEF

Les Week-ends de la chanson Québécoise
Marie-Anne Giannatos
Pascal Brochu, duo Geneviève
Leblanc et Jeffrey Jacques
VioleTT Pi
SACEF 18 ans – Enfin majeure!
Jessica Cantin
et Fanny Perreault
Kim Taschereau
France Bernard
Orchestre Alberic
Dominica Merola
Stéphane Côté

Dîners à la pièce

3 secondes où la Seine n'a pas coulé,
de Larry Tremblay

Les Mélodines

Marcelle Malette, Chloé
Dominguez et Carmen Picard
Margaret Little
et Sylvain Bergeron
Brigitte Poulain et Patrick Healy
Yves Léveillé et son quatuor
de jazz

Studio littéraire

Jean-François Casabonne lit
L'Homme blanc,
de Perrine Leblanc

Salle G

PdA Junior
BAM, Théâtre des Petites Âmes



1 - Le Petit Noël de Québec Issime. Photo : © Daniel Auclair
2 - Shantala Shivalingappa. Photo : © Laurent Philippe
3 - Casse-Noisette. Photo : © John Hall
4 - Baâziz
5 - André-Philippe Gagnon. Photo : © Laurence Labat

Janvier 2012

Salle Wilfrid-Pelletier

Orchestre Strauss de Montréal
Hommage à Vienne

Mamma Mia !

Opéra de Montréal
Il Trovatore

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Fraternité cosmopolite

Théâtre Maisonneuve

Shen Yun Performing Arts

Just for Laughs
Demetri Martin

Troupe artistique Phoenix (Hua Yun)
Spectacle du Nouvel an chinois de Montréal

Fédération des caisses Desjardins du Québec

Danse Danse / Compagnie Akram Khan
Gnosis et Vertical Road

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Pourquoi pas ?

Cinquième Salle

Danse Danse / José Navas
Compagnie Flak
Personae

Studio littéraire
Carte blanche à Thomas Hellman

Studio-théâtre

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québécoise
Joëlle Saint-Pierre
Michèle O
Sam Simard
Bertrand Deleplage
Félix-Antoine Vallières
Catherine DesRoches
et Le fil d'Ariane
Orange Orange
Pascal Dufour

SACEF
Ma première Place des Arts – 18^e édition



Février 2012

Salle Wilfrid-Pelletier

Don Juan

Maison symphonique

Institut du cancer de Montréal
Concert contre le cancer avec l'Orchestre Métropolitain (5^e édition)

Pro Musica
Série Émeraude
Lise de la Salle, piano

Orchestre de chambre McGill
Beethoven !

Orchestre Métropolitain
Airs de jeunesse

Festival Montréal en lumière
Ne me quitte pas : un hommage à Jacques Brel

Théâtre Maisonneuve

Troupe artistique nationale de Chine
Carnaval – Nouvel an chinois 2012

Marie-Élaine Thibert
Je suis

The Jim Cuddy Band

Maxim Martin
Tout va bien

Montréal en lumière
The Rat Pack is back
Toots Thielemans

Tango Passion
Ultimo Tango

Nuit blanche
Fantasia

Chambre des notaires du Québec

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Pourquoi pas ?
L'Oratorio de Noël

Nuit blanche
Improvisez chez DUCEPPE

Cinquième Salle

Pigeons International
Grâce à Dieu, ton corps

Studio littéraire
Yves Desgagnés lit
Victor Lévy-Beaulieu

Pro Musica
Série Topaze
Mathieu Lussier
et ses amis

O Vertigo
Soirée-bénéfice

Studio-théâtre

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québécoise
Dominique Bouffard
Marie-Philippe Bergeron
et Cedric Vieno
Renée Robitaille
Clément Jacques
Mélanie Boucher
Myreille Bédard
Valérie Daure
Benoît Rocheleau
Chantal Jourdan
SENS
Queen Ka

SACEF
Ma première Place des Arts – 18^e édition

Dîners à la pièce
La photo, de Marie-Line Laplante
Portrait d'une vie rêvée,
de Dominick Parenteau-Lebeuf

Nuit Blanche
Nuit blanche avec la SACEF

Piano nobile

PdA Junior
Sons et brioches et Vision Diversité
Conte et musique
avec Aliona Munteanu
Matinée cirque

Nuit blanche
Popinsomnia



1 - Spectacle du Nouvel an chinois - Troupe artistique Phoenix (Hua Yun) de Montréal. Photo : © David Sun
2 - Marie-Élaine Thibert. Photo : © Martin Tremblay
3 - Vertical Road - Danse Danse / Akram Khan Company. Photo : © Laurent Ziegler
4 - Improvisez chez Duceppe. Photo : © Sandra Marchand
5 - Toots Thielemans. Photo : © Jos Knaepen



Mars 2012

Salle Wilfrid-Pelletier

Brit Floyd

Ballet national d'Ukraine
Le Lac des cygnes

Shrek, The Musical

Éditions Info Presse
Soirée Créa 2012

Mythbusters

Behind the Myths

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
La Symphonie lyrique

Les Violons du Roy / La Chapelle de Québec
Passion selon saint Jean, de J.S. Bach

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse / Batsheva Dance Company
Hora

Tales from The Street

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
Soirée Stravinski

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
L'Oratorio de Noël

PdA Junior
Le travail d'acteur selon Pierre-François Legendre



Cinquième Salle

Jean Lapointe
Seul... ou presque

PdA Junior
Le spectacle de l'arbre

Festival international de la littérature
Soirée-bénéfice

Société Pro Musica
Série Topaze
Trio Reiner

Daniel Lavoie

Festival international du Film sur l'art
Le FIFA célèbre ses 30 ans
Aux limites de la scène
La beauté animale
Carolyn Carlson chorégraphie

le Nord
Chercher Noise
Comment Haussmann

a transformé Paris
Country Club
Dave Brubeck: *In His Own*

Sweet Way
Elle s'appelait Simone Signoret
Esa-Pekka Salonen, *anti-maestro*

Facing Agrippina
Gaudi, *le dernier bâtisseur*
Gustav Mahler, *autopsie*

d'un génie
Les Impatients
Jeffrey Wall

Kathleen Ferrier
Le Moulin et la croix / *Mill & the Cross (The)*

Monsieur Hubert de Givenchy
Muhai Tang – *Dans l'océan*

de la musique
Never Stand Still
Oscar Niemeyer,

un architecte engagé dans le siècle
Morente.
Le barbier de Picasso

Le Rêve de Marika / *Making Marika*
Paul Smith, *Gentleman*

Designer
Shinichi Sawada
These Amazing Shadows

Totem – *Histoires choisies*
Wild Thing

Katia Gagné
Tout à vous de cœur
De quel rêve étrange je m'éveille



Studio-théâtre

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québécoise

Lara Brown
Alexandre Poulin
De Saval
Jean-Jacques Revel
Gardy Fury
Mélanie Guay
Renée Robitaille
Violette Pi
Ariane Brunet
Isabeau et les chercheurs d'or
Natalie Byrns, Jimmy Fecteau
et Émilie Josset
Benoît Paradis Trio
Alecka
Éli et Papillon et Grenadine

SACEF
Ma première Place des Arts – 18^e édition

Les Mélodines
Mikolaj Warszynski
Musiciens de l'OSM
et une invitée
Sébastien Lépine
et Arturo Niotto-Dorantes
Caroline Chéhade
et Philip Chiu
Anne-Marie Dubois

Dîners à la pièce
Je me souviens, de Robert Marinier
et *Le Mariage d'Arif et de Gulnara*, de Jean-Pierre Ronfard

École de musique Coda
Spectacle du printemps

Piano noble

PdA Junior
Sons et brioches
Les contes de Petite Souris

Opéra de Montréal
Matinée scolaire

Avril 2012

Salle Wilfrid-Pelletier

Claudine Mercier
Dans le champ

La Diva Googosh en concert

Alvin Ailey American Dance Theater
Streams

Beauty and the Beast

Maison symphonique

I Musici de Montréal
Le Messie

Charles Aznavour
En toute intimité

Orchestre de chambre McGill
Schumann, Schubert :
Soirée viennoise

Orchestre Métropolitain
Horizons Est

Théâtre Maisonneuve

Israel Cancer Research Fund
The Beach Boys

Québec Issime
De Céline Dion à la Bolduc

Arthur L'Aventurier
L'Oeil de cristal

Danse Danse / Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne Cie Käfig
Correria + Agwa

Superfantastico, 17^e édition

Alliance Vivafilm
Dérappages

Fonds de développement de l'ETS
Soirée-bénéfice

Giorgia Fumanti
The Elysium Tour

Fondation Arts-Études et Fondation Desjardins
Le Show de la réussite

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Les Peintres du charbon

Cinquième Salle

Katia Gagné
De quel rêve étrange je m'éveille
Tout à vous de cœur

Ronnie Burkett Theatre of Marionettes
Penny Plain

Studio littéraire
Roger La Rue lit *Le Funambule*, de Jean Genet

Studio-théâtre

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québécoise

Manon Brunet
Alex Thériault
Céline Faucher
David Bontemps
iLenka
Viva Nova
Michel Normandeau
Osmoz
Steve Normandin
Emilio Armiles

SACEF
Ma première Place des Arts – 18^e édition
Dévoilement des demi-finalistes

Les Mélodines
Trio Lajoie
Chantal Dionne
et Louise-Andrée Baril

Conférence Justice fiscale

Piano noble

PdA Junior
Mordre à l'hameçon : le grand jeu
Sons et brioches et Vision Diversité
Dame Nature aux rythmes de la Méditerranée

Les Mélodines
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

Mai 2012

Salle Wilfrid-Pelletier

Regional Dance America
Festival de danse (3^e édition)

Chris de Burgh

Opéra de Montréal
Faust
Voix et Vins

Rahat Fateh Ali Khan Live

Jazz à l'année
B.B. King

La Légende de Zelda :
La Symphonie des déesses

Maison symphonique

Pro Musica
Série Émeraude
André Laplante, piano

Orchestre Métropolitain
Place au jazz !

Société de musique de chambre de Montréal
Maxim Vengerov, violon
et Patrice Laré, piano

Théâtre Maisonneuve

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
Le Petit Prince

SNC Lavallin
Assemblée du personnel

École Laberge
L'École Laberge fait son cinéma!

Tommy Emmanuel
Straight No Chaser

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Les Peintres du charbon

Festival TransAmériques
Sideways Rain
Sur le concept du visage du fils de Dieu

Cinquième Salle

SACEF
Ma première Place des Arts – 18^e édition
Finale Auteur-compositeur-interprète
Finale Interprète

Juste pour rire – Les Grandes entrevues
Benoît Brière
Louis Morissette
Mike Ward
Pauline Martin

Pro Musica
Série Topaze
David Jalbert

Studio littéraire
Kathleen Fortin lit
Nancy Huston

Festival TransAmériques
(M)imosa
Life & Times – Episode 1

Studio-théâtre

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québecor
Geeta
Alexane Roy
Anic Proulx
Brigitte Lemay, Jean Paray
et Danny Du Temple
Envol, Théâtre Le Vertige
et Christian Frappier
Alexandre Poulin
Ben Sasseville
Geneviève Morissette
et Bastien Lucas
L'Atelier de jazz vocal de Montréal
Charles Alnave
Tomy Paré

Piano noble

Opéra de Montréal
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

Juin 2012

Salle Wilfrid-Pelletier

The Commodores

Riverdance

Sting

Les FrancoFolies de Montréal
Claude Dubois
Julien Clerc Symphonique

Gordon Lightfoot

Festival International de Jazz de Montréal
James Taylor
Melody Gardot
Tangerine Dream

Maison symphonique

Les Violons du Roy
Mozart, les ultimes symphonies

Orchestre symphonique de Longueuil
Concert du Printemps

Orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie
Concert printanier

Concours Musical International de Montréal
Chant 2012

Orchestre Métropolitain
Week-end Brahms

Festival International de Jazz de Montréal
Richard Galliano
Patricia Barber et Kenny Werner
Jorane et I Musici de Montréal

Théâtre Maisonneuve

Festival TransAmériques
Cesena – Anne Teresa de Keersmaecker
et Björn Schmelzer

Fondation de la Place des Arts
Grande première des futures étoiles



Les FrancoFolies de Montréal
Catherine Major
Hugues Aufray
Maurane et ses amis
Michel Fugain

Alliance Vivafilm
Omertà

Festival International de Jazz de Montréal
Flamenco Hoy
Spectrum Road
Wayne Shorter Quartet
Stanley Clarke, Marcus Miller,
Victor Wooten

Théâtre Jean-Duceppe

Festival TransAmériques
Sur le concept du visage du fils de Dieu

Les Belles Soeurs –
Captation télé

Festival International de Jazz de Montréal
Julien Clerc
Une soirée acoustique
avec Stanley Clarke et Hiromi
Stanley Clarke
et Harlem String Quartet

Cinquième Salle

Festival TransAmériques
Alexis, Una tragédia greca
Life & Times – Episode 1

Festival International de Jazz de Montréal
Salon Guitare Montréal
Philip Catherine
Pierre Bensusan
Larry Coryell
Matt Schofield

Studio-théâtre

SACEF
Les Week-ends de la chanson Québecor
Pat Makarty
Gaston Petit
Caroline Harvey
Ziba Shirazi
Michel Lalonde
Jean Gardy

Marseille Musique
Spectacle de fin d'année

École de musique Coda
Spectacle de fin d'année

Festival International de Jazz de Montréal
Salon Meyer Sound



1 - Bernard Labadie. Photo : © Camirand
2 - Sting. Photo : © Klaus Lefebvre
3 - Sur le concept du visage du fils de Dieu - Photo : © Klaus Lefebvre
4 - Série concerts dans les rues - Festival de musique de chambre. Photo : © Simon Bélanger
5 - Catherine Major. Photo : © Spectra

Juillet 2012

Salle Wilfrid-Pelletier

Festival International de Jazz de Montréal

Patrick Watson
Liza Minnelli – *Confessions*
Seal
Norah Jones
Battle of the Bands

Festival Juste pour rire Les Galas Videotron Juste pour rire

Gala du 30^e
Gala français
Gala d'la mort
Stand-up seulement
La Soirée Hollywood
Gala Les Immatures
Le Party de famille
La Grande soirée échangiste

Just for Laughs

John Pinette Gala
Bill Hader Gala
The Muppets All-Star
Comedy Gala
Lewis Black – *American Dream?*
JFL XXX
Howie Mandel Gala
Joel McHale Gala

Maison symphonique

Festival International de Jazz de Montréal

Harry Manx's *World Affair*
Yeshe the Tabla Guy
Kiran Ahluwalia
Free Flamenco Trio

Théâtre Maisonneuve

Festival International de Jazz de Montréal

Flamenco Hoy
Chris Botti
Miles Smiles
Van der Graaf Generator
Gianmaria Testa – *Vitamia*
Oliver Jones plays Oliver Jones
Timber Timbre
The Rat Pack is Back!

Festival Juste pour rire

Arturo Brachetti fait son cinéma
Claudine Mercier –
Dans le champ
Anne Roumanoff –
Rouge Roumanoff
JPR *Battle JFL / Pole-Fitness*

Just for Laughs

Jim Gaffigan
Britcom
Date night – The relationship Show

Théâtre Jean-Duceppe

Festival International de Jazz de Montréal

Stanley Clarke Band
Banque TD – Tord Gustavsen

Festival Juste pour rire

Fills Monkey – *The Incredible Drum Show*
Top 6 de la révélation JPR

Cinquième Salle

Festival International de Jazz de Montréal

Salon Guitare Montréal
Kelly Joe Phelps
Steve Hill, Paul Deslauriers
The Life and Blues of Bessie Smith

Festival Juste pour rire

Jean-Luc Lemoine
François-Xavier Demaison –
Demaison s'évade
Le Comte de Bouderbala
Eddy King
Nabila
Les Grandes Entrevues

Just for Laughs

New Faces of Comedy
New Faces of Comedy Characters
Mike Birbiglia
(Sleepwalk with me)
Bob's Burgers Live
Homegrown Comic Competition
Key & Peele Live!
Marc Maron Solo Show
WTF with Marc Maron

Studio-théâtre

Festival International de Jazz de Montréal

Salon Meyer Sound

Festival Juste pour rire

Vérino

Just for Laughs

Zooftest

Août 2012

Salle Wilfrid-Pelletier

Wicked

Il Volo

Maison symphonique

National Youth Orchestra of Canada

Théâtre Maisonneuve

Experience The Beatles with RAIN

Federation CJA Soirée-bénéfice avec Jon Voight

Festival des Films du Monde Film d'ouverture – Million Dollar

Crocodile
Anfang 80 (Coming of Age)
Closed Season
Invasion
Karakara
La Tiricia o de como curar la Tristeza
Le Banquet de la concubine
L'Expiation
L'innocenza di Clara
Miel de Naranjas
Oblawa (Traque)
Où brûle le feu
Place des fleurs
Sanghaj
Two Jacks
Wings (Les Ailes)

Cinquième Salle

Orchestre symphonique de Montréal

La virée classique

Dvorak à l'honneur
Le chœur de chambre de l'OSM chante Monteverdi
L'histoire du soldat, de Stravinski
Marc-André Hamelin joue Liszt
Marc-André Hamelin joue Ravel
Marianne Fiset chante Schumann et Puccini
Quatuor Orford : Bartok et Debussy

Bain-sauna : le musical

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

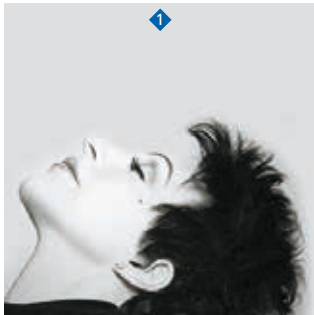
L'Atelier chorégraphique des Grands Ballets

Studio-théâtre

Orchestre symphonique de Montréal

La virée classique

Aline Kutan : mélodies lointaines
Piano romantique avec Marika Bournaki
Ravel et Rachmaninov en trio
Sherhiy Salov : le piano russe
Stéphane Tétreault joue Franck
Timothy Chooi : de Mozart à Ravel



1 - Liza Minnelli. Photo : © Spectra
2 - Arturo Brachetti. Photo : © Juste Pour Rire
3 - Wicked - Tiffany Haas and Anne Brummel. Photo : © Joan Marcus
4 - Norah Jones. Photo : © Spectra



Bharati

La Place des Arts est un carrefour où se croisent tous les publics, toutes les formes d'arts de la scène et des créateurs de tous horizons dans un environnement en constante évolution, dédié à la découverte et à l'enchantement. Voici en 15 clins d'œil, un aperçu des multiples dimensions de la Place des Arts.

Place aux enfants



La Place des Arts a mis à l'affiche, cette année encore, la série PdA Junior, dédiée au jeune public, qui a littéralement fait salle comble avec une programmation variée spécialement conçue pour les 4 à 12 ans. Plus de 5 000 jeunes ont pu, au cours de l'année, assister, à un prix très modique, à cette série présentée par les compagnies résidentes et différents partenaires. Grâce aux contributions de la Fondation de la Place des Arts, PdA Junior a pu accueillir des jeunes de milieux défavorisés.

Sur la photo : En partenariat avec l'organisme *Une école montréalaise pour tous*, l'activité interactive *Mordre à l'hameçon* a notamment permis à 300 jeunes de milieux défavorisés de découvrir les différents arts de la scène. Photo : © Place des Arts

Salon urbain : branché, polyvalent, sophistiqué

De jour ou de soir, avant un concert, après un spectacle, le Salon urbain est le nouveau lieu couru des événements privés qui se distinguent. En plein cœur de la Place des Arts, son architecture épate, sa polyvalence ravit, son confort séduit. Offert en location pour des conférences, lancements, expositions ou cocktails... un autre espace magique, parmi la grande diversité proposée par la Place des Arts.



Photo : © Caroline Bergeron

La Maison symphonique



L'ouverture de la Maison symphonique, en septembre 2011, a été soulignée de belle et grande façon, en présence de représentants des milieux politique, d'affaires et artistique. Le grand public a lui aussi manifesté son engouement extraordinaire pour cette salle. Quelque 40 000 personnes ont participé aux journées portes ouvertes. Tout au cours de la saison, l'OSM y a présenté ses séries régulières de concerts. La Place des Arts y a aussi programmé 48 concerts de musique classique, populaire et jazz.

Photo : © LuceTG.com

Des honneurs pour l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme!



Design Exchange, un centre de design de Toronto qui décerne annuellement des prix de design et d'architecture, a accordé l'Or dans la catégorie Design intérieur commercial à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et à ses concepteurs, le consortium d'architectes Menkès Shoener Dagenais LeTourneux de Montréal et Provencher Roy + Associés Architectes. L'Association des architectes de l'Ontario a aussi attribué un prix d'excellence à l'Espace culturel, pour la qualité exceptionnelle de son design.

Photo : © Caroline Bergeron

On tourne!

L'ARTVstudio est maintenant ouvert dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. La chaîne spécialisée ARTV y offre des prestations artistiques en direct, des expositions, ateliers, entrevues, conférences et autres activités et performances. Par sa présence permanente à la Place des Arts, ARTV trouve une proximité quotidienne avec son public et les créateurs.

Sur la photo : L'exposition *Viens voir les comédiens*, qui soulignait la fin de la série, a notamment permis de découvrir des mosaïques de photos des 135 rencontres que l'animateur René Homier-Roy a faites au cours des dix années de l'émission.
Photo : © Daniel Auclair



Une glissade géante sur l'esplanade



Lors de l'édition 2012 du Festival Montréal en lumière, l'esplanade de la Place des Arts s'est transformée en véritable attraction. Une gigantesque glissade de 100 mètres y a été installée avec effets sonores et lumières multicolores. De quoi redécouvrir les joies de l'hiver québécois!

Photo : © Montréal en Lumière, Jean-François Leblanc

Wow!

Installée dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, une grandiose mosaïque d'écrans offre au regard fasciné des passants des œuvres animées étonnantes et audacieuses. Parmi elles, l'animation *Locomotive*, produite par la firme Département, a vu son directeur photo, Christophe Collette, remporter le prix de la meilleure direction photo au dernier concours LUX, organisé par Infopresse.



Photo : © Département

Succès de l'édition 2012 de la Grande Première des futures étoiles



L'infatigable Gregory Charles et ses six jeunes artistes invités ont fait de l'édition 2012 de la **Grande Première des futures étoiles** un franc succès alors que 300 000 \$ ont été amassés au bénéfice de la Fondation de la Place des Arts. Sous la présidence d'honneur de Mme Jacqueline Desmarais, la Fondation de la Place des Arts a rendu hommage à madame Carolyn et monsieur Richard J. Renaud pour leur mécénat en faveur des arts et de la culture. L'argent recueilli permettra à la Fondation de continuer de soutenir des activités telles que PdA Junior, des résidences d'artiste et des programmes d'accessibilité aux arts.

Sur la photo de gauche : Grégory Charles en compagnie des artistes invités

Photo : © Place des Arts

Sur la photo de droite : Grégory Charles, madame Carolyn et monsieur Richard J. Renaud

Photo : © Place des Arts

Des dirigeants de la Place des Arts se démarquent

Le directeur de la programmation de la Place des Arts, Michel Gagnon, a été fait Chevalier de l'Ordre de l'Étoile d'Italie, soulignant ses mérites particuliers dans la promotion de relations amicales avec l'Italie. Deux membres du conseil d'administration de la Place des Arts ont aussi été récompensés. Louise Sicuro, présidente-directrice générale de Culture pour tous, a été reçue membre de l'Ordre du Canada et Margie Gillis s'est retrouvée parmi les femmes de l'année nommée par *Elle Québec*. La présidente-directrice générale de la Place des Arts de 2001 à 2011, Marie Lavigne, recevait pour sa part le Prix Femmes d'affaires du Québec catégorie, Cadre ou professionnelle, organisme public ou parapublic.

Sur la photo : le consul d'Italie à Montréal, monsieur Antonio Poletti, remet à Michel Gagnon la décoration de Chevalier de l'Ordre de l'Étoile d'Italie.



Bornes de recharge pour véhicules électriques



La fin des travaux à la Maison symphonique a permis à la Place des Arts de récupérer ses 1 000 places de stationnement. Rénové et embelli, le stationnement comporte désormais des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Une première dans le Quartier des spectacles. Un autre geste de la Place des Arts en faveur du développement durable.

Photo de gauche : © Place des Arts

Photo de droite : © Hydro-Québec

Vive la chanson française!



Le concours *Ma première Place des Arts* était de retour pour une 18^e édition. Une foule d'interprètes et d'auteurs-compositeurs-interprètes ont encore une fois ensorcelé un public nombreux en chantant en français. Chapeauté par la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF), avec l'appui de la Place des Arts, ce concours est devenu l'un des plus importants révélateurs de nouveaux talents en chanson française au Québec.

Sur la photo : Bastien Vaultier, lauréat, auteur-compositeur-interprète

et Catherine Brunet, lauréate, interprète

Photo : © Michel Parent

Rentrée nocturne

Sous le thème « Casino Royale », la 2^e édition de l'événement-bénéfice *La Rentrée nocturne*, organisée par le comité des jeunes mécènes de la Fondation de la Place des Arts, a connu un franc succès. Les quelque 500 billets disponibles se sont envolés. Les tables de jeux ont été populaires et le plancher de danse pris d'assaut. Cette soirée a attiré de jeunes professionnels engagés et a permis d'amasser plus de 40 000 \$.

Photo : © Place des Arts



Au rythme des festivals



Le Festival Juste pour rire célébrait cet été son 30^e anniversaire et c'est à la Place des Arts qu'il présentait tous les galas de cette édition. Au cœur du Quartier des spectacles, la Place des Arts est l'hôte privilégié de plusieurs festivals d'envergure, tant sur son esplanade extérieure que dans ses salles.

Photo : © Place des Arts

Salle d'exposition

Au cœur de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, la salle d'exposition, ouverte au public en tout temps, présente une foule d'expositions et d'événements multimédias, en plus de servir de lieu d'information pour le public des festivals présentés à la Place des Arts. On y présente également des événements en arts visuels, avec des partenaires comme le Musée d'art contemporain. Cette année, *Pleins feux sur l'opéra*, de l'Opéra de Montréal, a permis au public d'accéder aux coulisses de l'opéra.

Sur la photo : L'exposition *Pleins feux sur l'opéra* de l'Opéra de Montréal. Photo : © Place des Arts



L'exposition *Pleins feux sur l'opéra*, de l'Opéra de Montréal. Photo : © Place des Arts

La Virée classique de l'OSM à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme



L'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a vibré des plus beaux accords lors de la première *Virée classique*. La Place des Arts s'est associée à cette initiative de l'Orchestre symphonique de Montréal en offrant une programmation familiale gratuite avec performances de jeunes musiciens, causeries, ateliers découverte d'instruments de musique, etc. Une autre illustration de la grande polyvalence de cette formidable agora, inaugurée l'an dernier, et vite devenue le lieu d'activités gratuites bouillonnant.

Photo : © LuceTG.com

Emploi et qualité de la langue française

Dans le cadre de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la direction des relations publiques et du développement a répondu aux demandes d'ordre linguistique soumises par les unités administratives et a veillé à la mise en application de la nouvelle Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration adoptée en mars 2011.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société s'assure du respect des dispositions législatives en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, la Société a diffusé sur son site Internet les règles de gouvernance et de régie interne de la Société, la liste des membres du conseil d'administration, le Code d'éthique des administrateurs, l'organigramme, la politique et le plan d'action de développement durable, la politique sur la prévention et le contrôle de la violence et le harcèlement au travail, la convention de confidentialité et de non-divulgence des renseignements personnels, le rapport annuel, les renseignements relatifs aux contrats octroyés par la Société ainsi que le plan de classification documentaire. La Société dispose également d'une Politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel.

La Société a traité trois demandes d'accès à l'information. Conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, après avoir analysé les demandes, la Société n'a pu donner suite favorablement à celles-ci. La première demande réclamait des documents que la Société ne détenait pas (articles 1 et 47 de la Loi). La seconde demande portait sur un document comportant des renseignements personnels qui formaient la substance du document (articles 14a12, 15, 53, 59 et 88 de la Loi). La troisième demande portait sur des documents faisant partie des mémoires de délibérations d'une séance du conseil d'administration de la Société (article 35 de la Loi).

La diversité : une valeur ajoutée

La Société de la Place des Arts adhère au plan d'action gouvernemental *La diversité : une valeur ajoutée*.

Mesure 1.3 du plan d'action gouvernemental

Assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle dans le secteur de la culture et des communications et sensibiliser l'industrie des communications quant à son impact possible sur les préjugés et le racisme.

Moyens d'action de la Place des Arts

En vue d'apporter son appui aux artistes issus des communautés culturelles, la Place des Arts a proposé les moyens d'action suivants :

- mise en disponibilité de lieux de résidence et de production;
- diffusion de spectacles et partenariats.

Actions réalisées

La Place des Arts et ses partenaires, le Conseil des arts de Montréal, CBC Montréal, le MAI et Vision Diversité soutiennent le Prix de la Diversité qui vise à mettre en valeur les musiques du monde et métissées et à encourager la carrière professionnelle de musiciens issus de la diversité culturelle de Montréal. Les lauréats 2011, membres du groupe *D'Harmo-Monde* ont bénéficié d'une résidence de création au Studio-théâtre de la Place des Arts où ils ont ensuite donné une représentation publique. Deux concerts présentés dans la série PdA Junior ont été créés en partenariat avec Vision Diversité : *Sur la route de la musique perdue* avec le groupe Gadji Gadjo et *L'heure du conte aux rythmes roumains* avec Aliona Munteanu et Pavla Mano de

Puzzle théâtre et les musiciens Sergiu Popa et Valeriu Jehim. Toujours en collaboration avec Vision Diversité, la Place des Arts a offert huit *Rendez-vous des rythmes du monde*, avec des artistes d'ici issus de la diversité : *Irem Bekter* et son quintet, *Sabah Lachghar*, *Gadji Gadjo*, la chorale *Gloria*, *D'Harmo Monde*, *Na bê OKO*, *Umojha Band Project No 1*, *Joey Malat* et *MYSK*. Aussi, plusieurs groupes de musiciens tels *Rafael et energia dominicana*, *Sergiu Popa*, *Shtreiml* et *Rommel Ribeiro* ont animé par leur musique originale le Bal du dimanche, activité gratuite dédiée à l'enseignement de différents styles de danse. Enfin, le Festival du monde arabe a occupé l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme durant presque un mois pour y présenter une série d'activités gratuites mettant en vedette des artistes en musique, théâtre et danse.

Réduction des dépenses

Au mois de mars 2010, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 100 visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

Le gouvernement a demandé à ses sociétés d'État de présenter un plan d'action 2010-2014 pour la réduction et le contrôle des dépenses, et ce, sur la base des paramètres prescrits par la loi.

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Le Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs de la Société de la Place des Arts est reproduit dans ce rapport annuel.

Au cours de l'année, la Société a adopté le code d'éthique applicable à tout son personnel, en y intégrant la Déclaration des valeurs de l'administration publique québécoise.

En date du 31 août 2012, la Société a entièrement réalisé les réductions exigées par le gouvernement dans le cadre de la Loi 100.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Le Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs de la Société de la Place des Arts est reproduit dans ce rapport annuel.

Au cours de l'année, la Société a adopté le code d'éthique applicable à tout son personnel, en y intégrant la Déclaration des valeurs de l'administration publique québécoise.

Financement des services publics

À la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec de la politique de financement des services publics, la Société de la Place des Arts de Montréal a procédé, au cours du dernier exercice, aux travaux suivants :

- constitution d'un registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Les résultats de ces travaux sont présentés dans le tableau suivant.

Financement des services publics. Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarifications perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Justification de financement visé
Location de salles	Valeur marchande	Septembre 2011	IPC	4 321 589	10 777 450	40 %	41 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Location commerciale	Valeur marchande	Juin 2012	IPC	2 101 745	2 429 655	87 %	102 %	Augmenter nos revenus autonomes
Stationnements	Valeur marchande	Septembre 2011	Refixation	2 458 753	4 469 038	55 %	72 %	Récupérer nos coûts
Bars et vestiaires	Valeur marchande	Juin 2012	Refixation	1 064 705	1 525 402	70 %	69 %	Récupérer nos coûts
Billetterie	Valeur marchande	Septembre 2011	Refixation	3 369 703	5 228 355	64 %	66 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Autres revenus	Valeur marchande	Septembre 2011	Refixation	1 014 554	1 096 257	93 %	76 %	Augmenter nos revenus autonomes
Total				14 331 049	25 526 157	56 %	60 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				13 400 814				
Fonds de diffusion				1 054 585				
Programme d'accessibilité aux arts				543 109				
Services aux producturs				2 431 702				
Revenus financiers				179 295				
Autres revenus (ristourne, taxes, échanges, etc.)				1 184 114				
Coûts non liés à la prestation des services								
Fonds de diffusion					2 868 072			
Programme d'accessibilité aux arts					1 114 240			
Coûts récupérés					2 431 702			
Amortissement et dette reliés au Musée d'art contemporain					1 406 439			
Total des revenus et dépenses à l'État des résultats				33 124 668	33 346 610			

Pour les biens et services pouvant être tarifés : aucun.

Rémunération

Les membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

La rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la société prend en considération le salaire annuel de base, le boni annuel et les primes d'assurance collective assumées par l'employeur. Le salaire annuel de la présidente-directrice générale est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein déterminé par décret.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2011-2012

Rémunération totale ¹	
Président-directeur général Marc Blondeau	87 772 \$ *
Directeur de la programmation Michel Gagnon	129 147 \$
Directeur des finances et de l'administration Michel Grégoire	128 855 \$
Directrice des services à la clientèle Monique Lacas	109 398 \$
Directrice des relations publiques Denise Melillo	108 914 \$

* Date de début : 1^{er} mars 2012

¹ La rémunération totale présentée est celle de l'année 2011-2012; elle comprend le salaire annuel de base ainsi que les primes d'assurance collective payées par la Société. Pour cette même année, en vertu du décret 370-2010 du 26 avril 2010 aucun bonus n'a été versé aux dirigeants.

Assurance collective

Les dirigeants de la Place des Arts bénéficient de l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime d'assurance collective assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

Préambule

Considérant que les membres du conseil de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « La Société ») doivent se doter d'un Code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (ci-après appelé « le Règlement ») adopté dans le cadre de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) ainsi qu'en vertu de la Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4).

Considérant que ces Lois et le Règlement prévoient des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux Administrateurs de la Société;

Considérant que les membres du conseil d'administration souhaitent préciser les modalités d'application de ces Lois et du Règlement et ajouter, à ces normes légales, des paramètres additionnels propres à la Société;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent Code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée de ces dispositions législatives ou réglementaires;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application de ce Code;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le Code d'éthique et de déontologie qui suit.

1. Définitions

Dans le présent Code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

- a) « **Administrateur** » désigne un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement;
- b) « **Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein** » désigne le président-directeur général;
- c) « **Comité** » désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil conformément à la Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État;
- d) « **Conflit d'intérêts** » désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition;
- e) « **Conjoint** » comprend les époux ainsi que les personnes vivant maritalement l'un avec l'autre depuis plus d'un an;
- f) « **Conseil** » désigne le conseil d'administration de la Société;
- g) « **Contrat** » comprend un contrat projeté;
- h) « **Contrôle** » ou « **Contrôles** » désigne la détention directe ou indirecte, par une personne, de valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 50 % des droits de vote ou de participation, sans que ce droit ne dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des administrateurs;
- i) « **Dirigeant** » à l'égard de la Société, désigne le président-directeur général qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil;
- j) « **Entreprise** » désigne toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois cela ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement à but non lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société;

- k) « **Entreprise liée** » désigne toute personne morale et toute société à l'égard desquelles la Société détient directement ou indirectement des valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 10 % des droits de vote ou de participation;
- l) « **Personnes liées** » sont des personnes liées à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption ; Aux fins du présent Code, lui sont également liés l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une personne liée (voir définition plus haut) ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement; toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;
- m) « **Information confidentielle** » désigne toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur ou toute information de nature stratégique, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un Administrateur ou un Dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe;
- n) « **Loi** » désigne la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, (L.R.Q., c. S-11.03), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;
- o) « **Lois** » désigne la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) et la Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);
- p) « **Premier dirigeant** » désigne le président-directeur général expressément en excluant les Dirigeants;
- q) « **Règlement** » désigne le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif;
- r) « **Règlement de régie interne** » désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;
- s) « **Secrétaire du Conseil** » désigne la personne qui exerce cette fonction;
- t) « **Société** » désigne la Place des Arts de Montréal.

2. Dispositions générales

- 2.1** Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de la mission de la Société, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
- 2.2** Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société. Il s'applique également au Secrétaire du Conseil.
- 2.3** Le présent Code est établi conformément aux Lois, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.
- 2.4** Aux termes du présent Code, le fait d'être membre actif ou dirigeant de la Fondation de la Place des Arts ne peut constituer un Conflit d'intérêts.

3. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

- 3.1** L'Administrateur ou le Dirigeant dans le cadre de son mandat est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.
- 3.2** L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code. Le Dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent aux Administrateurs et Dirigeants. Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
- 3.3** Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit maintenir à jour ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux Lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
- 3.4** L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
- 3.5** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.
- 3.6** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.
- 3.7** L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
- 3.8** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage. Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donneur ou à l'État.
- 3.9** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
- 3.10** L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et d'appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit communiquer de l'Information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès.
- 3.11** L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
- 3.12** L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres entités peut parfois se trouver en situation de Conflits d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne prévoit pas la situation, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
- 3.13** Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions, et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
- 3.14** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'information non disponible au public.
- 3.15** Après avoir cessé d'exercer ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle non disponible au public concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions. Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'Information confidentielle non disponible au public.
- 3.16** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 3.17** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 3.18** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant, à l'exception du Premier dirigeant, doit quant à lui en informer le président du Conseil et le Premier dirigeant.
- 3.19** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.

4. Devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants eu égard aux conflits d'intérêts

4. A) Prévention des conflits d'intérêts

4.1 L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec une loyauté sans partage. L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société. Le Premier dirigeant de la Société ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par des engagements qui l'empêchent de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

4.2 L'Administrateur qui exerce une fonction à temps plein au sein de la Société ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9 s'appliquent. Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9.

4. B) Dénonciation et abstention

4.3 L'Administrateur, le Dirigeant qui :

- est partie à un contrat avec la Société; ou
- a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise partie à un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise; doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil. L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

4.4 La divulgation requise à l'article 4.3 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :

- au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude ;
- suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
- suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
- suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.

4.5 Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 immédiatement après :

- avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion;
- avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée; ou
- être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt. Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

4.6 L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.

4.7 Les articles 4.3 à 4.6 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.

4.8 L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

4.9 L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :

- le nom de toute Entreprise publique dans laquelle il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- le nom de toute Entreprise privée dans laquelle il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif; et
- le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur;
- à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou une influence significative ainsi que les objets visés par cette association ou cette entreprise. L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil. L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu. Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle.

4.10 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.9, ne peut être déterminant.

4.11 Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 4.3 à 4.9 au Secrétaire du Conseil de la Société qui les tient à la disposition du Comité de gouvernance et d'éthique si requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le Secrétaire de la Société avise le président du Conseil et le Comité de gouvernance et d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 4.3 à 4.9 dès qu'il en a connaissance.

4.12 L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou autres entités à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un comité concernant leurs activités.

4.13 Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou entité déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 4.12, le Secrétaire du Conseil applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'annexe 1 du présent Code.

4.14 L'Administrateur qui est membre du Comité de vérification du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable.

4. C) Dispenses

4.15 Le présent Code ne s'applique pas :

- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ou ses filiales;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4.16 Le présent Code n'a pas pour effet d'empêcher le Premier dirigeant ou un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait visé.

5. Application du Code

5.1 Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Ils s'engagent à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait être fournie quant à son application. Ils doivent de plus confirmer annuellement leur adhésion au Code. En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité.

5.2 Dans les trente jours de l'adoption du présent Code par le Conseil, chaque Administrateur ou Dirigeant doit produire au président du Conseil et au Secrétaire du Conseil de la Société l'attestation contenue à l'annexe 2. Chaque nouvel Administrateur ou Dirigeant doit faire de même dans les trente jours de sa nomination à ce poste.

5.3 Le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des autres Administrateurs nommés par le gouvernement.

5.4 Le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société et du Secrétaire du Conseil.

5.5 Le Comité peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2.1, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées. Le Secrétaire du Conseil appuie le Comité dans cette fonction.

5.6 Le Comité peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter un avis aux termes contenus dans la demande.

5.7 Le Comité doit :

- a) réviser annuellement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
- b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code d'éthique et de déontologie;
- c) assurer la formation et l'information des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;

d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil (à la Société) et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;

e) traiter toute demande d'information relative au présent Code;

f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

5.8 Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

5.9 Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la Loi ou le tribunal l'exige.

5.10 Le Secrétaire assiste le Comité et le président du Conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code. Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

5.11 L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité. Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
- b) la description de la violation;
- c) la date ou la période de survenance de la violation;
- d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

5.12 Un Administrateur ou un Dirigeant de la Société peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.

5.13 Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.

5.14 Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.

5.15 Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité aux conditions suivantes :

- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
- b) l'avis a été déposé auprès du Conseil;
- c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète; et
- d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

6. Processus disciplinaire

6.1 Sur conclusion d'une contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement;
- b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire général associé visé à l'article 5.3, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

6.2 L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée. L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité. Il peut également demander d'être entendu par le Comité à ce sujet.

6.3 Dans le cas d'une contravention à l'article 4.2, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.

6.4 L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.

6.5 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.10, ne peut être déterminant.

7. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 29 septembre 2008 par résolution du Conseil. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002.

Annexe 1

Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire de la Société :

- 1.** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur de la Société ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire :
 - a) doit en informer le président dès qu'il en a la connaissance;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné;
 - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
- 2.** En tout temps ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- 3.** Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un membre du Conseil d'administration, ce dernier doit le soulever.

Le Secrétaire en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.

- 4.** Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un membre du Conseil peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil.

Annexe 2

Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs et Dirigeants

Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie.
Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.



Développement durable : Suivi des actions du Plan d'action de développement durable

Les actions 1 et 2 répondent à l'objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action 1 Objectif organisationnel Promouvoir le développement durable auprès du personnel et des clientèles externes (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs)		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Former un comité de développement durable 2. Inscrire l'officier du développement durable ou son remplaçant à des séances de formation du MDDEP et à des forums de discussion sur le développement durable 3. Sensibiliser le personnel par des outils d'information tels que le journal des employés, des courriels, des affiches et le site Internet 4. Organiser des séances de formation à l'intention du personnel 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Terminé 2. Poursuivi 3. Poursuivi 4. Poursuivi
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable 2. Taux d'employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche pour l'intégrer à ses activités régulières 	
Cibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. 80 % du personnel sensibilisé 2. 50 % du personnel ayant une connaissance suffisante de la démarche pour l'intégrer à leurs activités régulières 	
Résultats	Articles dans le journal des employés au sujet du développement durable Promotion des événements <i>Jour de la Terre</i> (Défi climat) et <i>En ville sans ma voiture</i> Participation à différentes formations offertes par le CIDDD 100 % des nouveaux employés de l'accueil et des bars sensibilisés au DD	

Action 2 Objectif organisationnel Promouvoir le développement durable auprès du personnel et des clientèles externes (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs)		
Action	Gestes	Suivis
Sensibiliser les clientèles externes à l'importance du développement durable (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs de la Place des Arts)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les clientèles externes par des outils d'information tels que les courriels, notes d'information, affiches, magazine et site Internet 2. Organiser des séances de formation à l'intention des clientèles externes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. Poursuivi
Indicateur	Taux de personnes rejointes par les activités de sensibilisation au développement durable	
Cible	75 % des clientèles externes rejointes par la campagne de sensibilisation	
Résultats	Incitation à utiliser des traiteurs écoresponsables lors des différentes réceptions tenues à la PdA	

L'action 3 répond à l'objectif gouvernemental 6
Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables
au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Action 3 Objectif organisationnel Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein de la Société		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doter la Société d'un cadre de gestion environnementale 2. Arrimer la politique d'achats de biens et services de la Société à celle du Gouvernement du Québec en adoptant une politique d'achats écoresponsables 3. Adopter un programme de gestion des matières résiduelles 4. Doter la Société d'une Politique de réutilisation et de recyclage des équipements scéniques 5. Favoriser la tenue d'événements écoresponsables 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Terminé 2. Poursuivi 3. Poursuivi 4. À mettre en œuvre 5. Poursuivi
Indicateur	État d'avancement de la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale de la Société, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre des pratiques d'acquisitions écoresponsables	
Cible	Adoption d'un cadre de gestion environnementale et mise en œuvre des activités pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale	
Résultats	Poursuite de l'opération du centre de récupération des matières recyclables Poursuite de la certification Niveau 2 <i> Ici on recycle </i> de Recyc-Québec Dépôt du plan de gestion environnemental 2011-2012	

L'action 4 répond à l'objectif gouvernemental 7
Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Action 4 Objectif organisationnel Instaurer des pratiques pour réduire la consommation d'énergie et d'eau potable		
Action	Gestes	Suivis
Obtenir la certification <i>Visez vert</i> de BOMA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établir un diagnostic de la performance environnementale de la Société 2. Documenter les pratiques de consommation énergétiques des édifices (eau, électricité, énergies, etc.) 3. Adopter les pratiques du programme de certification de <i>Visez vert</i> de BOMA 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. À mettre en œuvre 3. À mettre en œuvre
Indicateur	Demande de certification complétée suivant les critères du programme de performance environnementale <i>Visez vert</i> de BOMA	
Cible	Certification <i>Visez vert</i> de BOMA	
Résultat	À mettre en œuvre.	

L'action 5 répond à l'objectif gouvernemental 18
Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

Action 5 Objectif organisationnel Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement de la Société		
Action	Gestes	Suivis
S'assurer de l'application des critères de développement durable dans les projets de construction, de rénovation et d'entretien des infrastructures	<ol style="list-style-type: none"> 1. Imposer certains critères de développement durable dans les appels d'offres 2. Superviser l'application des critères dans la réalisation des travaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. Poursuivi
Indicateur	Critères d'évaluation des documents d'appels d'offres	
Cible	L'intégration optimale des impératifs de développement durable dans la réalisation des travaux	
Résultat	Poursuite de la phase 2 – Projet d'aménagement de l'Esplanade extérieure	

Développement durable : Suivi des actions du Plan d'action de développement durable

L'action 6 répond à l'objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel.

Action 6 Objectif organisationnel Respecter le concept architectural original de la Place des Arts et mettre en valeur les œuvres d'art		
Action	Gestes	Suivis
Conserver l'architecture originale de certains bâtiments et voir à restaurer les œuvres d'art	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inscrire à tout projet de construction et de rénovation le respect du concept architectural original 2. S'assurer de l'intégration harmonieuse de la nouvelle salle de concert à l'architecture de la Place des Arts 3. Restaurer et mettre en valeur les œuvres d'art de la Société 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. Terminé 3. Poursuivi
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intégration réussie des nouveaux projets de construction et de rénovation 2. L'état d'avancement des travaux de restauration des œuvres d'art 	
Cibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'enrichissement du complexe culturel de la Place des Arts 2. La réalisation de 50 % des travaux de restauration des œuvres d'art 	
Résultats	Poursuite des travaux de la Phase 2 – Réaménagement de l'Esplanade extérieure Poursuite de la restauration des œuvres d'art	

L'action 7 répond à l'objectif gouvernemental 24

Favoriser la participation à la vie collective.

Action 7 Objectif organisationnel Privilégier l'accessibilité du grand public à la culture par les événements et les festivals se déroulant sur son site et dans ses salles		
Action	Gestes	Suivis
Privilégier l'accessibilité du grand public à la culture	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre au grand public d'assister à des activités culturelles gratuites 2. Encourager la relève pour la présentation de spectacle 3. Encourager la tenue d'activités pour la famille 4. Développer une programmation de diversité culturelle 5. Travailler de concert avec des groupes communautaires et/ou des groupes issus de milieux défavorisés 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. Poursuivi 3. Poursuivi 4. Poursuivi 5. Mis en œuvre
Indicateurs	1. Nombre d'activités tenues dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	
Cibles	1. Saisons 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015	
Résultats	263 activités tenues dans l'ECGEL en 2011-2012	

Pour l'exercice terminé le 31 août 2012, la Société de la Place des Arts a enregistré une hausse de ses revenus de 2 725 241 \$ ou 8,3 %, passant de 30 598 927 \$ à 33 124 668 \$. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des revenus autonomes avec une progression de 2 177 442 \$ ou 12,4 % alors que les subventions gouvernementales ont progressé de seulement 348 399 \$ ou 2,7 %.

Même si la Société de la Place des Arts prévoit demeurer dans une période de transition pour un certain temps à la suite du déplacement de 120 concerts de musique classique vers la nouvelle Maison symphonique de Montréal, elle a obtenu cette année des résultats qui reflètent l'exécution réussie de son repositionnement stratégique. La diversification de son offre de programmation combinée à l'accroissement de son rôle de diffuseur ont permis de générer de la croissance dans la vaste majorité des secteurs liés à la diffusion de spectacles. Les revenus de billetterie et les services aux producteurs ont progressé respectivement de 20,1 % et de 19,6 %, conséquence directe du déplacement des concerts de l'OSM vers la nouvelle salle de concert. L'aménagement d'une partie du pourtour de la nouvelle salle combiné avec la fin des travaux de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme ont entraîné une hausse de 11,5 % de nos revenus de location de bureaux et de locaux commerciaux. Le nouveau Salon Urbain, le bar Deschamps, le local d'ARTV et l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme engendrent une hausse de l'achalandage tout en enrichissant l'expérience des visiteurs à la Place des Arts. Les autres revenus affichent une hausse de 570 470 \$ ou 51,4 %. Cette hausse provient des revenus générés sur les services offerts au gestionnaire de la nouvelle salle de concert.

La subvention de fonctionnement pour l'exercice est de 2 572 800 \$. La subvention annuelle de base du ministère a été amputée de 102 100 \$ dans le cadre du programme de réduction des dépenses du gouvernement (Loi 100). La subvention de fonctionnement représente 13 % des produits affectés à l'exploitation comparativement à 15,2 % l'année dernière. L'ensemble des subventions du gouvernement, incluant le virement des subventions reportées, ont augmenté de 348 299 \$ ou 2,7 % et ce, pour supporter les dépenses en immobilisations liées à la rénovation de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme ainsi qu'au plan gouvernemental de résorption des déficits d'entretien.

Les charges de la Société sont supérieures de 2 774 626 \$ ou 9,1 % par rapport à l'exercice précédent. Si nous excluons la hausse des dépenses d'amortissement de nos immobilisations de 1 655 340 \$, les charges de la Société ont progressé de 1 119 286 \$ ou 4,5 %. Les salaires et avantages sociaux totalisent 9 548 519 \$, soit une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. L'écart provient essentiellement des coûts liés au programme d'équité salariale et des frais de réorganisation. Dans l'ensemble, tous les secteurs ont bien contrôlé leurs dépenses et les hausses sont liées à l'accroissement des activités présentées dans nos salles.

Il est important de noter qu'une contribution nette de 221 269 \$ a été investie dans le développement du programme d'accessibilité aux arts. Les coûts de ce programme ont été financés en partie à même le fonds de fonctionnement de même que par une contribution de 280 000 \$ de la Fondation de la Place des Arts. L'an dernier, l'investissement net a été de 405 115 \$.

Au 31 août 2012, l'excédent cumulé de la Société est de 8 302 946 \$. Ce solde correspond au coût des terrains d'une valeur de 7 608 742 \$ et des surplus générés par le fonctionnement depuis la constitution de la Société soit 694 204 \$.

Répartition des revenus autonomes

Location de salles	21,9 %
Services auxiliaires	17,9 %
Location de bureaux et de locaux commerciaux	10,7 %
Services aux producteurs	12,3 %
Revenus de billetterie	22,4 %
Commandites et publicité	2,6 %
Autres revenus	12,2 %
	100 %

Service de la dette

La dette à long terme de la Société au 31 août 2012 s'élève à 56 057 769 \$ comparativement à 51 657 269 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Ces dettes à long terme sont garanties par des subventions accordées par le gouvernement, via des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec.

Pour l'ensemble de l'exercice 2011-2012, la contribution du gouvernement s'établit à 11 003 736 \$, comparativement à 13 950 225 \$ un an plus tôt. De cette somme, 8 635 225 \$ (11 448 380 \$ en 2010-2011) ont servi au paiement de capital aux fonds de financement et 2 368 511 \$ (2 501 845 \$ en 2010-2011) au titre des intérêts sur les emprunts du fonds de financement du gouvernement du Québec.

Maintien de l'actif

Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les édifices en bon état et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du dernier exercice, les investissements en immobilisations totalisent 30 348 787 \$, dont 21 524 700 \$ pour les coûts de construction du stationnement P1 et le pourtour de la nouvelle salle.

Répartition des charges

Salaires et avantages sociaux	28,6 %
Entretien et réparations des édifices	13,7 %
Électricité et chauffage	7,2 %
Communications	3,3 %
Services professionnels	2,8 %
Charges d'intérêts	7,3 %
Amortissement des immobilisations corporelles	22,9 %
Autres charges	5,0 %
Programme d'accessibilité aux arts	2,3 %
Coûts d'exploitation des spectacles	6,9 %
	100 %

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal («la Société») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marc Blondeau
Président-directeur général



Michel Grégoire
Directeur général des finances et de l'administration

Montréal, le 28 novembre 2012

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de la Place des Arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2012, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

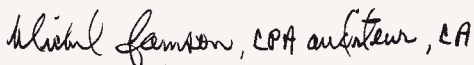
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Montréal, le 28 novembre 2012

État des résultats et de l'excédent cumulé

de l'exercice clos le 31 août 2012

	2012	2011
Revenus		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	5 360 593 \$	6 285 304 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	8 040 221	6 767 211
Location de salles	4 321 589	4 249 721
Services auxiliaires	3 523 457	3 530 856
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 101 745	1 884 807
Revenus de billetterie	4 424 288	3 684 596
Services aux producteurs	2 431 702	2 033 370
Commandites et publicité	517 750	663 953
Programme d'accessibilité aux arts (note 4)	263 109	132 624
Contribution de la Fondation (note 4)	280 000	100 000
Revenus financiers	179 295	156 036
Autres revenus	1 680 919	1 110 449
	33 124 668	30 598 927
Charges		
Salaires et avantages sociaux	9 548 519	9 006 741
Entretien et réparations des immeubles	4 574 596	4 189 599
Électricité et chauffage	2 413 859	2 495 344
Achats, entretien et réparations d'équipement	697 402	844 609
Services professionnels	929 338	1 019 463
Communications	1 112 570	1 226 330
Coûts d'exploitation des spectacles	2 292 956	1 783 534
Administration générale	427 740	387 832
Assurances et taxes	222 385	265 410
Charges d'intérêts	2 420 159	2 501 845
Amortissement des immobilisations corporelles	7 606 694	5 951 354
Programme d'accessibilité aux arts (note 4)	764 378	637 739
Autres charges	336 014	262 184
	33 346 610	30 571 984
(Déficit) Excédent annuel	(221 942)	26 943
Excédent cumulé au début	8 524 888	8 497 945
Excédent cumulé à la fin	8 302 946 \$	8 524 888 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

au 31 août 2012

	2012	2011
Actifs financiers		
Encaisse	12 850 841 \$	17 610 152 \$
Débiteurs	2 105 678	1 604 720
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	75 526 755	76 269 897
	90 483 274	95 484 769
Passifs		
Dépôts - Locations et ventes de billets	4 650 937	6 419 522
Fournisseurs et frais courus	6 596 497	8 489 351
Intérêts courus à payer	441 164	465 623
Emprunts (note 7)	21 344 334	26 166 006
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 8)	93 254 859	71 502 381
Dettes à long terme (note 9)	56 057 769	51 657 269
	182 345 560	164 700 152
Dettes nettes	(91 862 286)	(69 215 383)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 10)	99 923 318	77 583 139
Coûts reportés des productions	199 149	115 550
Frais payés d'avance	42 765	41 582
	100 165 232	77 740 271
Excédent cumulé	8 302 946 \$	8 524 888 \$

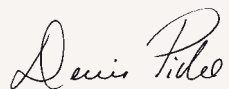
Obligations contractuelles (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



Jean Laurin



Denis Piché

État de la variation de la dette nette

de l'exercice clos le 31 août 2012

	2012	2011
(Déficit) Excédent annuel	(221 942) \$	26 943 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(29 946 873)	(17 376 009)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 606 694	5 951 354
	(22 340 179)	(11 424 655)
Acquisition des frais payés d'avance	(66 183)	(102 230)
Utilisation des frais payés d'avance	65 000	145 690
Acquisition des coûts reportés des productions	(842 406)	(429 892)
Utilisation des coûts reportés des productions	758 807	390 694
	(84 782)	4 262
Augmentation de la dette nette	(22 646 903)	(11 393 450)
Dette nette au début	(69 215 383)	(57 821 933)
Dette nette à la fin	(91 862 286) \$	(69 215 383) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 31 août 2012

	2012	2011
Activités de fonctionnement		
(Déficit) Excédent annuel	(221 942) \$	26 943 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 606 694	5 951 354
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(8 040 221)	(6 767 211)
Amortissement de la prime, de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme	35 725	26 785
	(619 744)	(762 129)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Débiteurs	(500 958)	(397 394)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	9 011 141	11 270 237
Coûts reportés des productions	(83 599)	(39 198)
Frais payés d'avance	(1 183)	43 460
Dépôts - Locations et ventes de billets	(1 768 585)	4 067 306
Fournisseurs et frais courus	939 300	57 275
Intérêts courus à payer	(24 459)	(246 926)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	7 571 657	14 754 760
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11 254 327)	(13 731 008)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(11 254 327)	(13 731 008)
Activités de financement		
Augmentation d'une dette à long terme	13 000 000	8 389 500
Diminution de la dette à long terme	(8 635 225)	(11 448 380)
Emprunts	(4 821 672)	10 229 998
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(456 897)	7 171 118
(Diminution) Augmentation de l'encaisse	(4 759 311)	7 432 741
Encaisse au début	17 610 152	10 177 411
Encaisse à la fin	12 850 841 \$	17 610 152 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	2 392 970 \$	2 756 170 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	179 295 \$	156 036 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Constitution et objets

La Société de la Place des Arts de Montréal («la Société»), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (L.R.Q., chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités sur les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

La Société a été reconnue organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. Principales méthodes comptables

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public et pour la première année applique le modèle de présentation recommandé par ce Manuel. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie et vacances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Constatation des revenus

Subventions

Les subventions affectées sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent et sont soumis aux conditions suivantes :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent les soldes bancaires incluant les découverts ainsi que les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, s'il y a lieu.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations découlant des congés de maladies accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les frais directs ainsi que les frais de financement durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations majeures aux bâtisses	10 ans
Équipement et accessoires de scène	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée.

Notes complémentaires

au 31 août 2012

3. Subventions du gouvernement du Québec

	2012	2011
Subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications	2 572 800 \$	2 674 900 \$
Intérêts sur emprunts et dettes à long terme	2 368 511	2 501 845
Compensation financière pour la perte de revenus du stationnement P1	298 517	968 272
Remboursement des honoraires professionnels et autres frais liés au projet de construction de la salle de concert	120 765	140 287
	5 360 593 \$	6 285 304 \$

4. Programme d'accessibilité aux arts

La contribution de la Fondation de la Place des Arts est réinvestie dans la mise en œuvre et la réalisation de séries de spectacles en partenariat avec des programmeurs invités. Le déficit du programme d'accessibilité aux arts assumé par la Société se détaille ainsi :

	2012	2011
Revenus		
Ventes de billets	258 157 \$	125 565 \$
Subventions	-	4 500
Autres revenus	4 952	2 559
	263 109	132 624
Charges		
Salaires	77 362	62 419
Cachets d'artistes, direction artistique et soutien aux programmeurs	269 150	202 436
Coûts d'exploitation	148 430	102 156
Publicité et promotion	269 436	270 728
	764 378	637 739
Déficit du programme	(501 269)	(505 115)
Contribution de la Fondation de la Place des Arts	280 000	100 000
Déficit du programme assumé par la Société	(221 269) \$	(405 115) \$

5. Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts («la Fondation») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. Cette Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle, tel que décidé par la Fondation et la Société. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Au 31 août 2012, l'actif net de la Fondation totalise 1 290 258 \$ (2011 : 1 200 274 \$). Les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

6. Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec correspondent à la dette à long terme et aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux investissements en immobilisations non financés à long terme et à la compensation financière pour la perte des revenus de stationnement suite à la fermeture du stationnement P1 pour la construction de la nouvelle salle de concert. Les subventions relatives à la dette à long terme sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférent.

Notes complémentaires

au 31 août 2012

7. Emprunts

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations :

	2012	2011
Billet à terme renouvelable le 28 septembre 2012, autorisé par décret pour un montant maximal de 14 928 446 \$ portant intérêt au taux de 1,27%	13 202 690 \$	19 615 040 \$
Billet à terme renouvelable le 28 septembre 2012, autorisé par décret pour un montant maximal de 9 309 170 \$ portant intérêt au taux de 1,27%	6 635 672	6 550 966
Billet à terme renouvelable le 28 septembre 2012, autorisé par décret pour un montant maximal de 9 924 765 \$ portant intérêt au taux de 1,27%	1 505 972	–
	21 344 334 \$	26 166 006 \$

Le montant maximal autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts relatifs au maintien des actifs est de 71 017 481 \$. De cette somme, un montant maximum autorisé de 14 049 100 \$ a été transféré en dette à long terme.

De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ à taux variable ou fixe sans excéder le taux préférentiel pour un terme ne pouvant dépasser un an.

8. Subventions reportées du gouvernement du Québec

	2012	2011
Solde du début	71 502 381 \$	59 462 429 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(8 040 221)	(6 767 211)
Subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir des charges futures	29 792 699	18 807 163
Solde à la fin	93 254 859 \$	71 502 381 \$

9. Dette à long terme

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession :

	2012	2011
5,28% remboursable par un versement de 6 203 762 \$ le 3 décembre 2012	6 203 762 \$	7 090 014 \$
5,48% remboursable par un versement de 93 451 \$ le 1 ^{er} octobre 2012	93 451	186 904
4,62% remboursable par versements annuels en capital de 183 686 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015	734 743	918 429
4,62% remboursable par versements annuels en capital de 509 834 \$ jusqu'au 31 mars 2016	2 039 334	2 549 168
5,19% remboursable par versements annuels en capital de 88 625 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	177 250	265 876
5,19% remboursable par versements annuels en capital de 255 975 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	511 951	767 926
4,94% remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	2 861 076	3 218 710
4,27% remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2014 et par un versement de 1 028 479 \$ le 1 ^{er} décembre 2015	1 542 719	1 714 132
4,56% remboursable par un versement de 1 424 724 \$ le 10 mai 2013	1 424 724	1 709 668
4,16% remboursable par un versement annuel en capital de 285 759 \$ le 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 1 428 794 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	1 714 553	2 000 312
2,73% remboursable par un versement annuel en capital de 284 711 \$ le 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 1 708 267 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	1 991 750	2 273 191
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 316 496 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	1 888 168	2 202 784
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 316 943 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	1 890 834	2 205 894
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 310 776 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	1 854 041	2 162 970
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 379 867 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	2 266 228	2 643 838
3,71% remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	6 710 525	7 549 244
2,58% remboursable par versements annuels en capital de 3 063 992 \$ jusqu'au 15 juillet 2015	9 149 122	12 198 209
3,13% remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	13 003 538	-
	56 057 769 \$	51 657 269 \$

Le montant de la dette brute à long terme est de 56 283 567 \$ (2011 : 51 827 150 \$).

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit:

2013	15 747 096 \$
2014	10 591 751
2015	7 110 087
2016	4 903 160
2017	3 181 163
2018 et suivantes	14 750 310

Notes complémentaires

au 31 août 2012

10. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtisses	Améliorations et répar. maj. bâtisses	Équipement et accessoires de scène	Mobilier et équipement. de bureau	Autres équipements	Matériel informatique	Logiciels infor- matiques	2012 Total
Coût des immobilisations									
Solde d'ouverture	7 759 090 \$	98 417 823 \$	109 391 820 \$	3 475 023 \$	310 908 \$	1 312 766 \$	1 110 871 \$	2 207 886 \$	223 986 187 \$
Acquisitions	–	21 524 700	7 922 419	410 806	9 847	6 788	22 563	49 750	29 946 873
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde de clôture	7 759 090	119 942 523	117 314 239	3 885 829	320 755	1 319 554	1 133 434	2 257 636	253 933 060
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	–	65 669 635	73 613 995	2 473 483	267 709	1 285 030	1 040 026	2 053 170	146 403 048
Amortissement de l'exercice	–	2 250 123	5 019 591	163 924	18 707	11 365	46 753	96 231	7 606 694
Incidences des dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde de clôture	–	67 919 758	78 633 586	2 637 407	286 416	1 296 395	1 086 779	2 149 401	154 009 742
Valeur comptable nette - 2012	7 759 090 \$	52 022 765 \$	38 680 653 \$	1 248 422 \$	34 339 \$	23 159 \$	46 655 \$	108 235 \$	99 923 318 \$
Valeur comptable nette - 2011	7 759 090 \$	32 748 188 \$	35 777 825 \$	1 001 540 \$	43 199 \$	27 736 \$	70 845 \$	154 716 \$	77 583 139 \$

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 2 645 843 \$ (2011 : 5 477 997\$) est inclus dans le poste «Fournisseurs et frais cours» au 31 août 2012.

Le gouvernement du Québec a rétrocédé à titre gratuit à la Société le stationnement P1 et son pourtour au cours de l'exercice. La rétrocession a été comptabilisée sous la catégorie des bâtisses pour un montant de 21 524 700 \$ correspondant aux coûts de construction de ces immobilisations.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures, et leur coût est imputé aux charges de l'année financière au cours de laquelle elles sont acquises.

11. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. La Société a notamment des revenus de location commerciale de 863 257 \$ (2011 : 837 301 \$) avec une société apparentée sous contrôle commun. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

12. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2012, le taux de cotisation de la Société pour le RREGOP a augmenté de 8,69% à 8,94% de la masse salariale cotisable et celui pour le RRPE et le RRAS, de 11,54% à 12,30%.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5%.

Les cotisations de la Société imputées au poste de «salaires et avantages sociaux» des résultats de l'exercice s'élèvent à 438 433 \$ (2011 : 392 560 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ces cotisations à titre d'employeur.

Notes complémentaires

au 31 août 2012

13. Obligations relatives aux congés de maladie et provision pour vacances

Obligations relatives aux congés de maladie

La Société dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations dont les coûts sont assurés en totalité par la Société.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la Société et sont évaluées selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées. La valeur de ces obligations est répartie sur la durée de la carrière active des employés.

Évaluations et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 août 2012 :

	2012	2011
Taux d'indexation	1,25 %	0,75 %
Taux d'actualisation (taux des obligations du Québec échéant dans dix ans)	3,67 %	4,66 %
Durée résiduelle d'activité des salariés actifs	13 ans	14 ans

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque la Société estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Provision pour congés de maladie et vacances incluse aux fournisseurs et frais courus

	2012			2011
	Maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	254 245 \$	358 919 \$	613 164 \$	560 680 \$
Charge de l'exercice	175 109	229 484	404 593	378 791
Prestations versées au cours de l'exercice	(109 691)	(247 907)	(357 598)	(326 307)
Solde à la fin	319 663 \$	340 496 \$	660 159 \$	613 164 \$

14. Taxes foncières

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Société est exemptée de taxes foncières. Toutefois, le gouvernement du Québec verse à la Ville de Montréal et à la Ville de Joliette, des sommes d'argent équivalentes au montant total des taxes foncières municipales qui seraient payables à l'égard des immeubles inscrits au nom de la Société, si celle-ci était imposable. La contribution du Gouvernement du Québec se détaille ainsi :

	2012	2011
Ville de Montréal	6 791 387 \$	6 689 273 \$
Ville de Joliette	122 462	121 154
Total	6 913 849 \$	6 810 427 \$

Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la Société.

15. Obligations contractuelles

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2022 pour des biens et services ainsi que pour des travaux de construction sur des immobilisations corporelles.

Les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2013	4 031 663 \$
2014	410 428
2015	35 851
2016	16 688
2017	14 008
2018 et suivantes	26 362

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de 2011 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2012.

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires. C'est ainsi qu'elle remercie tout particulièrement les compagnies résidentes, les festivals, des diffuseurs associés, les producteurs, les commanditaires et annonceurs. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et utilisateurs et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Compagnies résidentes

DUCEPPE
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
Opéra de Montréal

Diffuseurs associés

Capteurs de mots
Centre des auteurs dramatiques
Danse Danse
Festival TransAmériques
Jeunesses Musicales du Canada
Montréal en lumière
Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)
Société Pro Musica
Vision Diversité

Festivals

Festival Bach de Montréal
Festival de musique de chambre
Festival des Films du Monde
Festival du Monde arabe de Montréal
Festival International de Jazz de Montréal
Festival international de la littérature
Festival international de Lanaudière
Festival international de musiques militaires de Québec
Festival international du film sur l'art
Festival Juste pour rire
Festival TransAmériques
Francofolies de Montréal
Montréal en lumière
Zoofest

Producteurs

1 2 3 GO Productions
Académie du cinéma et de la télévision
ACTRA
Agence Sphère
Alex Thériault
Alexandre Léveillé
Alexane Roy
Alliance Vivafilm
Alter Ego Musique
Amnistie Internationale
Anic Proulx
Apollonia
Argos Productions
Art Souterrain
Artistique Troupe Huayun
ARTV
Association arménienne de Montréal
Association Falun Dafa Montréal
Atelier de jazz vocal de Montréal
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Attila Glatz Concert Productions
Attraction Média
Aymeric Pasquier
Ballets jazz de Montréal (BJM Danse)
Ben Sasseville
Benoît Rocheleau
Brigitte Alpin
Canada-China Cultural Development Association
Caroline Harvey
Carrefour de ressources en interculturel
Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville
Casino de Montréal
Célébrations L.G.B.T.A. Montréal
Céline Faucher
Centre de réadaptation Lucie Bruneau
Centre des arts actuels Skol
Centre des auteurs dramatiques
CFMB 1280 Radio Montreal
Chambre des notaires du Québec
Chanson internationale
Charles Alnave
Coda Productions
Collège Dawson
Collège Durocher Saint-Lambert
Collège Regina Assumpta
Collège Vanier
Commission scolaire de Montréal
Compagnie Larivée Cabot Champagne
Concours Musical International de Montréal
Conseil des arts de Montréal
Coup de cœur francophone
Culture pour tous
Dancap Productions
Danse Danse
Diane Provencher
Digital Zone Media Center
Disques Artic
Disques Rococo

DKD Spectacles
Dominique Bouffard
Don Jones Productions
Du haut productions
Écho Média Productions
École de technologie supérieure
École Laberge
Éditions Info Presse
Éditions PM
Emi Vision
Émilie Josset
Emmanuel David Bontemps
Équipe Spectra
Espéranto musique
Evenko
Federation CJA
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Flip Booking
Fondation canadienne du foie
Fondation du Grand Montréal
Fondation Jules et Paul-Émile Léger
Fonds de développement de l'ETS
France Bouchard
Frank Schwenter
Frédéric Kuku
Geeta Pearson
Gestion Serge Brouillette
Get it Promotions
Gilles Bernier Productions
Gregg Musique
Griffon Musique
Groupe 2000 neuf
Groupe Marketing Heavenz
HEC Montréal
I Musici de Montréal
Instinct musique
Institut du cancer de Montréal
Isabel Rancier
Israel Cancer Research Fund
Jardin Mécanique
Jason Michael Paul Productions
JEM productions
Joëlle Saint-Pierre
José Navas / Compagnie FLAK
JT Outdoor
Jubilation Music Productions
Julie Brunet
Julien Gagné
Julien Sievekling
Just for Laughs
Kathleen Gagnon
Katia Gagné - Les créations OZAR
Kim Taschereau
La Prûche Libre
La Troupe La traversée
LADMMI
L'aiguilleur
Laura Goulet
Le Bureau de Marilou David
Les Capteurs de mots
Les Disques Nomade
Les Productions des barats
Les Productions Geste
Les Productions Orange Orange
Les Violons du Roy
LSD Design
Lynne Cadieux
Magazine 7 Jours
Magnard Musique
Management Encore
Manon Brunet
Marc-Daly Daphnis
Marie-Anne Giannatos
Marseille Musique
Mehan Darrehshiri
Micaël Bilodeau
micro_scope
Ministère de la Culture et des Communications
MP Bergeron Créations
Musée d'art contemporain
Musimax
National Youth Orchestra of Canada
Néméa Productions
O Vertigo
Orchestre de chambre McGill
Orchestre Métropolitain
Orchestre symphonique de Longueuil
Orchestre symphonique de Montréal
Orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie
ORT Montreal
Partenariat du Quartier des spectacles
Paul Chénier

Paul Mercs Concerts
Pierre Gravel International
Pigeons International
Pixcom
Portage
PPS Danse
Productions Belle Lurette
Productions Bleu de plume
Productions Cambronne
Productions Chansonline
Productions Duradire
Productions J
Productions Novaspac
Productions Phaneuf
Productions Rockline
Productions Rubin Fogel
Publicité sauvage
QI Productions
Quiproquo Production
RÉ Productions
Regional Dance America
Regroupement québécois de la danse
Rendez-vous du cinéma québécois
Richard Tremblay
Roger Simard
Salon de la Musique Indépendante de Montréal
Semaine des bibliothèques publiques
Séquoia Communications inc.
Serge-raoul Andjick Kiam
Sheldon Kagan International
Show One Productions
SNC Lavalin
Société de musique de chambre de Montréal
Société Pro Musica
Société Radio-Canada
Stéphane Thouin
Steve Pathé Zoutenn de Mondélé
SweetBeat Production
Théâtre du Vertige
Théâtre Galiléo
Théâtre II va sans dire
Together for Chile
Tomy Paré
Triostar Productions
TVA Productions
Université Concordia
Université McGill
Chœur de l'UQAM
Urbania
Valérie Daure
Velenosi Entertainment Group & Associates
Vision Diversité
Vladimir Sidorov
Voyages Skylawn
WWF - Canada
Zinc Productions
Zone 3 Spectacle II

Commanditaires et annonceurs

Analekta
ARTV
Banque Nationale
Bijouterie Everest
Biscuits Lù
Bunny Berke / JJ Jacobs
Cidrerie du Minot
Dans un Jardin
Disques Atma
École Supérieure de Ballet Contemporain de Montréal
Encore Spectacles Télévision
ESKA (Eaux Vives Water inc.)
Festival de Musique de Chambre
Honda -Acura
Hydro-Québec
Les Films Séville
Les Grands Explorateurs
Le Jardin Botanique de Montréal
Les Rôtisseries St-Hubert Ltée (Complexe Desjardins)
Marie Sicotte Agent Immobilier
Mercedes-Benz
Métropole Films
Nautilus Plus
Naturalizer (Brown Shoe Canada Retail)
Place St-Moritz
STM
Shen-Yun Montréal Canada
Sleeman-Unibroue
Société d'emboûtillage Pepsi
Société de Musique de Chambre de Montréal
Société Pro Musica Inc.
Transherbe

Le rapport annuel 2011-2012
de la Société de la Place des Arts de Montréal
est une réalisation de la Direction
des relations publiques et du développement,
Denise Melillo, directrice.

Rédaction des textes : Patrice Servant

Conception graphique et production :
Pierre-Yves Pelletier Design inc.

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
ISBN 978-2-550-66426-0 Rapport annuel 2011-2012

La Société de la Place des Arts de Montréal
260, boulevard De Maisonneuve Ouest
Montréal, (Québec) H2X 1Y9.

Téléphone : 514 285-4200
télécopieur : (514) 285-1968
courriel : info@pda.qc.ca
site Internet : laplacedesarts.com

La salle Wilfrid-Pelletier, la Maison symphonique. Photo : © Caroline Bergeron



Imprimé sur papier Cougar



JANET
BIGGS

MUSÉE D'ART
CONTEMPORAIN
DE MONTRÉAL Québec



CAFÉ
Kag
PRIN
DE L